



EXPERTISE
FRANCE

MINISTÈRE
DE L'EUROPE ET DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES



REPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail - Justice - Solidarité

Plan d'Action National Multisectoriel de lutte contre la Résistance aux antimicrobiens en Guinée



World Health
Organization

OIE
WORLD ORGANISATION
FOR ANIMAL HEALTH



Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

TABLE DES MATIERES

Abréviations	4
Remerciements	6
Préface	7
Résumé d'orientation	8
I. Introduction	10
II. Analyse situationnelle (Rappel).....	12
III. Gouvernance et coordination	13
III.1. Gouvernance	13
III.2. Gouvernance et coordination multisectorielle	13
A. Comité National de Pilotage	13
B. Secrétariat National Exécutif.....	14
C. Comité de Coordination Multisectorielle	16
D. Groupe Technique de Travail Multisectoriel	17
E. Organes de gouvernance décentralisés	18
F. Cadre élargi	18
III.3. Gouvernance et coordination sectorielle	18
A. Point Focal Sectoriel	18
B. Comité de Coordination Sectorielle	19
C. Groupe Technique de Travail Sectoriel	20
D. Décentralisation des activités	20
IV. Plan stratégique 2020-2024	20
IV.1.Vision	20
IV.2. Objectifs	20
IV.3. Missions	20
V. Plan opérationnel 2020	21
VI. Budget et financement 2020	21
VII. Activités prévisionnelles 2021	22
VIII. Cadre de suivi-évaluation	22
IX. Bibliographie.....	23
X. Annexes	24
1. Plan stratégique 2020-2024	25
2. Plan opérationnel 2020	33
3. Budget 2020.....	53
4. Cadre de suivi-évaluation.....	88
5. Liste des participants	98

LISTE DES ACRONYMES

ANSS	Agence Nationale de Sécurité Sanitaire
ATB	Antibiotique
BND	Budget National de Développement
BUA	Bon Usage des Antibiotiques
CAP	Connaissance, Attitudes et Pratiques
CEA-PCMT	Centre d'Excellence Africain – Prévention et Contrôle des Maladies Transmissibles
CNCS	Centre National de Coordination de la Surveillance
CNP	Comité National de Pilotage
CCM	Comité de Coordination Multisectorielle
CCS	Comité de Coordination Sectorielle
CTEPI	Centre de Traitement des Maladies à Potentiel Epidémique
DNEHHS	Direction Nationale des Etablissements Hospitaliers et de l'Hygiène Sanitaire
DNGELM	Direction Nationale des Grandes Endémies et de la lutte contre la Maladie
DNL	Direction Nationale des Laboratoires
DNPM	Direction Nationale de la Pharmacie et du Médicament
EEC	Evaluation Externe Conjointe
EF	Expertise France
FAO	Fonds des Nations Unies pour L'Agriculture et l'Alimentation
FFOM	Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces
GLASS	Global Laboratory Surveillance System (Système Mondial de Surveillance de la Résistance aux antimicrobiens)
GTT	Groupe Technique de Travail
IAS	Infections Associées aux Soins
IDDS	Infectious Disease Detection and Surveillance
INSP	Institut National de Santé Publique
LNR	Laboratoire National de Référence
MESRS	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique
MEPA	Ministère de L'enseignement pré universitaire et de l'alphabétisation
ODD	Objectif du Développement Durable
OIE	Organisation Mondiale de la Santé Animale
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
PAM	Plan d'Action Mondial
PAN	Plan d'Action National
PANSS	Plan d'Action National pour la Sécurité Sanitaire
PCG	Pharmacie Centrale de Guinée
PCI	Prévention et Contrôle des Infections

PFS	Point Focal Sectoriel
PNDS	Plan National de Développement Sanitaire
PO	Plan Opérationnel
PTF	Partenaire Technique et Financier
RAM	Résistance Aux Antimicrobiens
REDISSE	Projet Régional d'Amélioration des Systèmes de Surveillance en Afrique de l'Ouest
RSI	Règlement Sanitaire International
SNE	Secrétariat National Exécutif
SOGUIPIT	Société Guinéenne de Pathologie Infectieuse et Tropicale
SSA	Sécurité Sanitaire des Aliments
USD	Dollar des Etats-Unis
VIH	Virus de L'Immunodéficience Humaine

REMERCIEMENTS

Le gouvernement de la République de Guinée adresse ses chaleureux remerciements aux institutions et personnes suivantes :

- Expertise France ;
- Le Projet Régional d'Amélioration des Systèmes de Surveillance en Afrique de l'Ouest (REDISSE) et la Banque Mondiale ;
- Les partenaires techniques et financiers ;
- Les cadres nationaux de différents secteurs qui ont participé à l'élaboration du document portant sur l'analyse situationnelle, ainsi que ceux qui ont participé à l'élaboration de ce plan national d'action multisectoriel de lutte contre la RAM ;
- Les experts qui ont conduit les travaux.

PREFACE

La résistance aux antimicrobiens (RAM) est actuellement reconnue comme une grande menace pour la santé humaine, la santé animale, l'agriculture et l'Environnement. Les projections d'experts sont très alarmantes, la plaçant au premier rang des préoccupations de santé publique mondiale avec près de dix millions de morts par an à l'horizon 2050, si des plans d'action efficaces ne sont pas mis en œuvre par les Etats.

En Mai 2015, l'Assemblée Mondiale de la Santé a approuvé un plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens. La résolution adoptée par tous les États Membres les avait enjoins à mettre en place un plan d'action national, qui soit conforme au plan d'action mondial, au plus tard en Mai 2017.

En septembre 2016, les Chefs d'Etats réunis lors de l'Assemblée générale des Nations Unies se sont engagés à adopter une approche coordonnée pour s'attaquer aux causes fondamentales de la résistance aux antimicrobiens dans plusieurs secteurs, en particulier la santé humaine, la santé animale, l'agriculture, la production alimentaire et l'Environnement.

A la demande des Nations Unies, l'Alliance Tripartite constituée par l'OMS, la FAO et l'OIE, à laquelle maintenant s'est joint le PNUE, a proposé un plan d'action mondial élaboré selon une approche dite « Une seule santé », ainsi que de nombreux outils et recommandations techniques pour appuyer les états membres dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs plans nationaux.

La région africaine accuse un certain retard par rapport au reste du monde et le bureau OMS Afro a entrepris un certain nombre d'activités avec les pays pour les encourager et leur apporter un appui technique.

La République de Guinée a bénéficié du soutien de PTF pour l'élaboration du PAN à travers le projet pilote RAM mis en œuvre par le Ministère de la Santé avec l'appui d'Expertise France et la Banque Mondiale/REDISSE.

Le plan d'action de la Guinée prévoit la mise en place d'un Comité National de Pilotage (CNP) avec un encrage institutionnel de haut niveau pour un suivi efficace de la mise en œuvre des activités.

La mise en place du CNP se fera en deux phases :

- Dans un premier temps, pour des impératifs d'efficacité et de simplicité pour la mise en œuvre, un CNP sera créé et logé au Ministère de la Santé. Il sera appuyé par un Secrétariat National Exécutif (SNE) fort et doté des ressources nécessaires pour l'accomplissement de ses nombreuses missions.
- Dans un deuxième temps, en fonction des résultats de différentes évaluations, il sera envisagé ou pas de relever et renforcer le cadre institutionnel du CNP, si cela s'avère nécessaire.

Le Gouvernement s'engage à :

- Accorder un soutien constant à la mise en œuvre des activités du plan d'action en lui apportant leadership, appui administratif, technique et ressources financières ;
- Mobiliser, encourager et impliquer toutes les parties prenantes du pays, au-delà des institutions gouvernementales ;
- Assurer le suivi-évaluation régulier du plan d'action afin de permettre la réalisation des objectifs ciblés, au bénéfice des populations.

Son Excellence Monsieur le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement de la République de Guinée

Dr Ibrahima Kassory FOFANA



Après avoir approuvé les résolutions sur le plan mondial en faveur de la lutte contre la RAM, la Guinée a sollicité l'appui technique d'Expertise France en vue de l'élaboration d'un plan d'action national multisectoriel aligné sur les objectifs du plan d'action mondial (PAM) proposé par l'Alliance Tripartite OMS, FAO et OIE.

Une analyse situationnelle a été réalisée en juillet 2019, et a fait l'objet d'un document intitulé « Analyse situationnelle de la résistance aux antimicrobiens en Guinée ».

Suite aux résultats de cette analyse, le présent plan d'action national a été élaboré pour la mise en œuvre des interventions stratégiques qui en sont issues. Il comprend trois composantes qui sont :

- L'institutionnalisation de la RAM, avec la mise en place des structures de gouvernance et de coordination au niveau des ministères-clés et au niveau multisectoriel ;
- Le plan stratégique à dérouler sur les cinq prochaines années (2020-2024) et à partir duquel chaque année, il sera extrait un plan d'action annuel opérationnel budgétisé.
- Le cadre de suivi-évaluation des activités retenues. Il devra aussi être réactualisé chaque année en fonction de ces activités et des indicateurs ciblés.

1. Institutionnalisation, gouvernance et coordination

Elles sont traduites par la présence de services de l'Etat qui ont des missions clairement définies dans le cadre de la lutte contre la RAM et couvrant les niveaux centraux, intermédiaires et opérationnels des différents ministères.

La mise en place de points focaux sectoriels et d'un comité de coordination sectorielle au niveau de chaque ministère-clé, ainsi que d'un comité national de pilotage assisté par un secrétariat national exécutif et par un comité de coordination multisectorielle qui viennent compléter le dispositif pour mieux assurer l'efficacité de la gouvernance et la coordination des activités du plan d'action national.

2. Plan stratégique

Le plan stratégique représente une orientation sur l'ensemble des activités à mettre en œuvre au cours des cinq prochaines années. Dans ce plan, quinze interventions stratégiques sont identifiées, avec un total de quarante-cinq activités. Pour chacune de ces activités, une évaluation des risques est effectuée et des mesures sont préconisées en vue de l'atténuation de ces risques.

3. Plan opérationnel

Le plan opérationnel comporte l'ensemble des trente et une activités retenues comme prioritaires et à réaliser au cours de l'année 2020. Les détails de la mise en œuvre de chaque activité sont planifiés avec une répartition en différentes sous-activités.

Pour chaque activité, les entités responsables, les échéanciers, les ressources requises, les indicateurs de base et les indicateurs ciblés, et éventuellement les sources de financement sont définis.

4. Budget

L'acquisition des ressources financières constitue un des défis majeurs du plan d'action national et un appui important des partenaires techniques et financiers sera déterminant pour la mise en œuvre des activités de la première année en particulier, suivi d'un relai progressif mais durable par les ressources budgétaires de l'Etat.

L'organisation dans les meilleurs délais d'une table ronde des bailleurs pour le financement du plan d'action opérationnel et l'élaboration de projets de financements sont souhaitables.

5. Suivi-évaluation

Le cadre de suivi-évaluation des activités est présenté sous la forme d'un tableau avec les différentes activités planifiées. Les points décrits dans chaque activité sont :

- Les ressources de base
- Les intrants
- Les produits ou extrants obtenus au niveau du programme

- Les effets à court terme obtenus au niveau des populations et/ou du programme
- Les impacts au niveau des populations et qui constituent le but ultime du plan d'action national
- Une colonne servant de tableau de bord avec l'indicateur ciblé pour l'année 2020 et l'échéancier.

Remarque importante : les indicateurs ciblés sont essentiellement sous la forme de structures et d'activités pour la première année. Les indicateurs d'effet et d'impact devront être attendus au fur et à mesure du déroulement du programme.

I. INTRODUCTION

La résistance à un antimicrobien survient quand un microorganisme (bactérie, virus, champignon ou parasite), devient résistant à un médicament antimicrobien vis-à-vis duquel il était sensible auparavant.

Cette résistance aux antimicrobiens (RAM) concerne, un large éventail d'agents infectieux et de nombreux secteurs d'activités (santé humaine et animale, agriculture, sécurité des aliments, environnement, hydraulique et assainissement), qui vont constituer les secteurs clés des activités de lutte contre le fléau.

D'autres secteurs comme la formation, les finances, la planification, ou le commerce jouent un rôle important et constituent des secteurs d'appui.

Il s'agit d'un problème majeur de santé publique, qui nécessite un ensemble d'interventions et des équipes pluridisciplinaires. En Mai 2015, l'Assemblée Mondiale de la Santé a approuvé un plan d'action mondial (PAM) pour combattre la résistance aux antimicrobiens [1].

Le PAM pour combattre la résistance aux antimicrobiens représente un modèle à partir duquel tous les pays doivent élaborer et mettre en œuvre des plans d'action nationaux (PAN).

La résolution adoptée par tous les États Membres les enjoint à mettre en place un plan d'action national pour combattre la résistance aux antimicrobiens, qui soit conforme au plan mondial [2].

Ce plan s'articule autour de cinq objectifs stratégiques :

- Mieux faire connaître et comprendre le problème de la résistance aux antimicrobiens ;
- Renforcer les connaissances et les

bases factuelles par la surveillance et la recherche ;

- Réduire l'incidence des infections ;
- Optimiser l'usage des agents antimicrobiens ;
- Garantir des investissements durables pour combattre la résistance aux antimicrobiens.

Ces objectifs devraient être atteints au niveau international en recourant à l'approche « une seule santé » préconisée par l'alliance tripartite OMS-FAO-OIE [3] et au niveau national, par la collaboration entre autres des ministères en charge de la santé humaine, de la santé animale, de l'agriculture, de la sécurité sanitaire des aliments, de l'environnement, de l'hydraulique et de l'assainissement.

L'appui d'autres institutions de la République telles que la Présidence, l'Assemblée Nationale, la Primature, le Ministère des Finances, le Ministère du Plan, le Ministère du Commerce est une nécessité fondamentale pour une mise en œuvre efficace du plan.

Les pays de la Région Africaine accusent actuellement un certain retard dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans de lutte contre la RAM, en dépit des nombreux ateliers organisés par le bureau régional Afro de l'OMS, en vue du renforcement des capacités des cadres des pays.

C'est dans ce contexte fortement influencé par la réaction du pays et de ces partenaires pour renforcer le système de santé, suite à la grande épidémie à Virus Ebola, que la Guinée a sollicité et obtenu l'appui d'Expertise France pour l'élaboration de son plan d'action national.

Ces activités de renforcement du système de santé ont permis d'obtenir de nombreux acquis sur le plan institutionnel, sur le plan des processus et activités planifiés, et même des financements identifiés.

La méthodologie utilisée est une approche par étapes, basée d'abord sur une analyse situationnelle de la RAM dans le pays, suivie d'une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM).

Cette analyse FFOM a permis d'identifier les principaux axes stratégiques et a servi de base pour l'élaboration du PAN. Une démarche logique et adaptée est mise en place dans ce plan, pour la résorption progressive des nombreux gaps identifiés au niveau de toutes les composantes du plan mondial, consistant à :

- Identifier les activités pertinentes pour la mise en place d'un système efficace de gouvernance et de coordination
- Elaborer un plan stratégique 2020-2024
- Elaborer un plan opérationnel pour l'année 2020, basé sur les activités estimées prioritaires
- Elaborer un budget pour le plan opérationnel
- Elaborer un cadre de suivi-évaluation des activités planifiées

Ces différentes composantes du PAN sont présentées dans le présent document, après un résumé succinct des résultats de l'analyse situationnelle qui a fait lui-même l'objet d'un document à part intitulé « Analyse situationnelle de la résistance aux antimicrobiens en Guinée ».

Il convient de noter enfin que ce plan s'inscrit parfaitement dans la logique du Plan National de Développement Sanitaire (PNDS 2015-2024) que la Guinée a élaboré pour servir de cadre de référence pour tous les investissements de l'Etat en vue de l'atteinte de ses objectifs de développement.

Il contribue également à l'atteinte des ODD, en particulier les objectifs 3 et 6, ainsi qu'à la réalisation d'une couverture sanitaire universelle en soins de qualité. De façon générale, le PAN contribuera à renforcer la résilience du système de santé face aux menaces d'épidémies, tout en favorisant le développement économique et social de la Guinée en luttant efficacement contre la résistance aux antimicrobiens.

II - ANALYSE SITUATIONNELLE (RAPPEL)

Une analyse situationnelle de la RAM en Guinée a été réalisée à l'occasion d'un atelier national tenu à Kindia du 09 au 11 juillet 2019.

L'objectif consistait à documenter la situation du pays en matière de RAM avec des données factuelles, pour déterminer les capacités en place, les activités de lutte mises en œuvre, les déterminants et le fardeau de la RAM, mais aussi, les forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) auxquels il faudra faire face.

La méthodologie utilisée a consisté à une collecte de données auprès d'un groupe constitué par des personnes ressources venant de différents secteurs. Ce groupe a effectué une analyse initiale visant la cartographie des parties prenantes de la RAM en Guinée.

L'atelier de Kindia a permis de valider ces résultats de l'analyse de base et de procéder à une analyse plus approfondie de la situation de la RAM en Guinée avec l'outil proposé par l'OMS [4].

Les résultats validés ont été édifiants sur l'ampleur des gaps à combler au niveau des différents objectifs stratégiques en dépit de nombreuses réalisations effectuées dans le pays pour le renforcement du système de santé, suite à l'épidémie à virus Ebola.

Ceci confirme également les résultats obtenus suite à l'évaluation externe conjointe des capacités du pays pour le RSI qui ont montré de faibles capacités dans le domaine de la RAM.

L'analyse FFOM a permis de dégager les orientations stratégiques sur lesquelles le plan d'action national est basé. Il s'agit de :

- Mettre en place, à un haut niveau de l'administration, des structures nationales officielles pour la

gouvernance et la coordination sectorielles et multisectorielles de la RAM ;

Améliorer ou mettre en place progressivement au niveau des différents secteurs, un cadre institutionnel adapté aux objectifs du PAN ;

Elaborer et mettre en œuvre un plan d'action multisectoriel pour faire face de manière progressive aux différents gaps observés au niveau des objectifs stratégiques du PAM, selon les huit axes stratégiques suivants :

Améliorer l'information et la sensibilisation sur la RAM ;

Mettre en place des programmes de formation ciblés pour les différents acteurs de la lutte contre la RAM ;

Mettre en place des activités de recherche opérationnelle pour recueillir des données factuelles sur les déterminants et impacts de la RAM (enquêtes ponctuelles périodiques) ;

Mettre en place un système de surveillance continue sur la RAM
Réactualiser et mettre en œuvre la politique nationale de PCI en milieu de soins ;

Améliorer la prévention des infections dans la communauté et dans le secteur de la santé animale (biosécurité), par l'assainissement, par des mesures d'hygiène générale et par la vaccination ;

Elaborer et mettre en place des politiques de bonnes pratiques pour un bon usage des antimicrobiens dans tous les secteurs impliqués ;
Elaborer et mettre en œuvre une politique surveillance et de prévention de la contamination de l'environnement par les antimicrobiens ;

III. GOUVERNANCE ET COORDINATION

III.1. Gouvernance

La gouvernance repose sur un ensemble de mesures administratives et organisationnelles, d'abord au plus haut niveau de la hiérarchie administrative, permettant une collaboration multisectorielle, en utilisant l'approche « Une seule santé » préconisée par le PAM (gouvernance multisectorielle), puis au niveau de chacun des ministères-clés (gouvernance sectorielle).

Les principes-clés d'une gouvernance efficace de la RAM reposent sur :

- des textes réglementaires adaptés, et qui sont acceptés et appliqués par toutes les parties prenantes ;
- l'implication simultanée des responsables administratifs et techniques à tous les niveaux de la hiérarchie du pays, pour combiner le pouvoir de décision et les mesures techniques adéquates à prendre dans le cadre des activités de lutte contre la RAM ;
- la nomination de points focaux institutionnels, plutôt que des individus, pour assurer une meilleure pérennisation, une meilleure transparence et une meilleure objectivité dans les activités.

III.2. Gouvernance et coordination multisectorielle

La RAM constitue un problème de santé publique majeur, mais les déterminants et les activités de lutte se situent bien au-delà du secteur de la santé humaine et concernent bien d'autres secteurs aussi.

La coordination multisectorielle doit être effectuée par l'intermédiaire d'institutions possédant un leadership avéré pour interagir efficacement avec toutes les parties prenantes du pays, d'où la nécessité de faire intervenir des institutions placées au-dessus des ministères (Présidence de la République, Primature).

Une coordination des activités entre les différents secteurs impliqués s'avère nécessaire, par l'intermédiaire d'une institution possédant un leadership avéré et pouvant interagir efficacement avec toutes les parties prenantes.

Dans plusieurs pays, la Présidence de la République ou la Primature servent de cadre institutionnel.

Les structures à mettre en place pour une bonne gouvernance multisectorielle sont :

- Le Comité National de Pilotage (CNP) de la RAM ;
- Le Secrétariat National Exécutif (SNE) de la RAM ;
- Le Comité de Coordination Multisectorielle (CCM) ;
- Les différents Groupes Techniques de Travail (GTT) multisectoriels à mettre en place en fonction des besoins de la mise en œuvre du PAN;
- Les organes de gouvernance décentralisés ;
- Le Cadre élargi (Forum national) de concertation multisectorielle dont la formule est à déterminer.

A. Le Comité National de Pilotage de la RAM (CNP)

Il est mis en place par Arrêté (Ministère de la Santé) portant création, organisation et fonctionnement du Comité National de Pilotage de la RAM en Guinée (CNP RAM).

A.1. Cadre institutionnel

- Ministère de la Santé

A.2. Composition

- Président : Ministre de la Santé
- Vice-président (un Ministre des secteurs clés de façon tournante)
- Secrétariat National Exécutif RAM, avec son équipe cadre (Rapporteur)
- Membres : Ministres des secteurs-clés

et secteurs d'appui, PFS nommés, PTF promoteurs, Représentants des Institutions nationales influentes (Assemblée Nationale, Conseil Economique et Social, Collectivités locales), Représentants des programmes connexes relatifs à la sécurité sanitaire (ANSS, Plate-forme « One Health », VIH), Conseillers Santé de la Présidence et de la Primature, Principaux représentants de la Société Civile et des ordres professionnels, au moins trois acteurs de terrain en provenance des niveaux intermédiaires ou opérationnels de la lutte contre la RAM. Toute personne ou institution dont la présence est jugée utile.

A.3. Missions

Le Comité National de Pilotage constitue l'organe suprême de décision au niveau du pays. Il a pour principales missions de :

- Valider et assurer la mise en œuvre et le suivi des activités du plan d'action national de lutte contre la RAM ;
- Veiller à la synergie et à la complémentarité des secteurs, en particulier les secteurs-clés, c'est-à-dire ceux en charge de la santé humaine, la santé animale, la santé végétale, la sécurité sanitaire des aliments, l'environnement, l'hydraulique et l'assainissement.

A ce titre, il est chargé notamment :

- De fixer et de réactualiser, en fonction des besoins, les interventions stratégiques et les activités du plan d'action ;
- D'assurer un financement pérenne pour la mise en œuvre ;
- De valider les plans d'action et les rapports d'activités ;
- D'assurer la promotion et l'appropriation du concept « One Health » à travers une approche multisectorielle incluant toutes les parties prenantes ;
- D'améliorer le processus de gestion dans les administrations impliquées dans la lutte contre la RAM à travers un renforce-

ment du suivi-évaluation, de la normalisation et de la réglementation.

A.4. Fonctionnement

Le CNP RAM se réunit au moins deux fois par an sur convocation de son Président, en sessions ordinaires. La première qui se tient au deuxième trimestre est consacrée à l'évaluation du plan d'action et du budget de l'année en cours ; la deuxième qui se tient au quatrième trimestre est dédiée à une seconde évaluation des activités, du budget prévisionnel, du budget en cours et, le cas échéant à la définition de nouvelles orientations.

Il peut se réunir en session extraordinaire, en cas de nécessité.

A.5. Structures d'appui du comité national de pilotage

Dans l'exécution de ses missions, le CNP s'appuie essentiellement sur un Secrétariat Exécutif RAM, dirigé par un Secrétaire Exécutif. D'autres structures vont aussi concourir à faciliter les missions du CNP, mais toujours par l'intermédiaire du SNE RAM. Il s'agit du comité de coordination multisectoriel (CCM), des comités déconcentrés de la RAM, ainsi que des GTT.

Les autorités des différentes circonscriptions administratives mettent en place un Comité RAM déconcentré, chargé de la Coordination et du suivi de la mise en œuvre du plan d'action RAM au niveau de leurs territoires administratifs respectifs.

B. Le Secrétariat National Exécutif RAM (SNE RAM)

Il est mis en place dans le cadre de l'Arrêté portant création, organisation et fonctionnement du CNP RAM.

B.1. Cadre institutionnel

Le Secrétariat National Exécutif de la RAM

fait office de secrétariat technique pour le Comité National de Pilotage dont il constitue le principal organe opérationnel et possède le même encrage institutionnel (Ministère de la Santé).

B.2. Attributions et missions

Le Secrétariat Exécutif National RAM a pour missions de :

- Assurer la préparation des réunions du Comité National de Pilotage de la RAM ;
- Diriger et coordonner l'élaboration des projets de plan d'action au niveau national pour lutter contre la RAM ;
- Faciliter et superviser la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du plan par le biais d'un comité de coordination multisectorielle (CCM) dont il doit aussi assurer le fonctionnement et la coordination des activités ;
- Déterminer dans le cadre du CCM, le nombre de participants à attribuer à chaque CCS, en fonction des besoins du secteur ;
- Faciliter et superviser la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des activités des GTT mis en place au niveau multisectoriel ;
- Assurer une collecte des données et un partage des informations sur une base régulière en instituant une communication et une coordination efficaces entre l'ensemble des parties prenantes, les membres du CCM et leurs territoires d'origine, leurs secteurs et leurs disciplines ;
- Assurer une gestion efficace de toutes les parties prenantes du pays, de sorte à les placer toutes et à les maintenir comme promotrices ou défenseures, selon les contributions attendues d'elles ;
- Assurer la compilation des rapports reçus des PFS tous les deux mois, en produisant des rapports bimestriels utilisés dans les ordres du jour pour les deux sessions ordinaires semestrielles du CNP.
- Veiller, en relation avec les différents PFS à améliorer progressivement le cadre institutionnel au niveau de chacun des secteurs
- Veiller régulièrement à la rationalisa-

tion de la mise en place des comités de coordination sectorielle (CCS), en les limitant au nombre strictement nécessaire

- Faire office de PFS RAM pour le ministère de la Santé

B.3. Fonctionnement

La structure est dirigée par un titulaire, secondé par un adjoint technique et administratif, ainsi que des cadres techniques, spécialisés dans différents domaines de la RAM.

Elle est désignée avec attribution de ressources humaines et matérielles lui permettant d'assurer ses différentes missions, mais aussi les missions et le fonctionnement des organes d'appui que sont le CCM, les GTT et le CNP. Elle est intégrée dans l'organigramme de l'institution d'encrage qui est le Ministère de la Santé.

Compte tenu de la complexité du phénomène que représente la RAM, exigeant une réponse collaborative, et de l'importance d'une approche globale pour faire face à cette RAM au niveau des pays, le Secrétariat National Exécutif (SNE) devra disposer de bonnes compétences en termes de communication, d'un pouvoir de convocation, de ressources humaines dans différents domaines de la RAM, et de fortes capacités managériales.

Il sera le contact primaire pour l'ensemble des problèmes liés à la RAM dans le pays. En résumé, compte-tenu des attributions, il est prévu quatre sessions trimestrielles ordinaires du CCM chaque année qui sont consacrées à :

- La préparation des sessions ordinaires du CNP (deuxième et quatrième trimestres)
- Au suivi-évaluation du PAN avec le CCM
- Aux activités de mise en place et de suivi des GTT multisectoriels qui peuvent être incluses dans les différentes sessions.

Des sessions extraordinaires peuvent avoir lieu en cas de nécessité. Le SNE est en outre tenu d'assurer les activités prévues dans le cadre de son rôle de PFS RAM du ministère de la Santé.

B.3. Profil de l'institution

Compte tenu des quatre défis identifiés pour la lutte contre la RAM notamment le leadership, les compétences techniques et managériales, les ressources opérationnelles et la nécessité de pérenniser des activités, la Direction Nationale des Laboratoires paraît être la mieux indiquée.

B.4. Profil des cadres

Le Secrétaire National Exécutif RAM titulaire appartient au corps des médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes, ou à celui des vétérinaires. Il doit avoir déjà exercé au moins 10 ans dans la Santé Publique et être diplômé dans au moins une des disciplines suivantes :

- Microbiologie
- Epidémiologie
- Infectiologie
- Prévention et Contrôle des Infections (PCI)
- Logistique Pharmaceutique
- Santé Publique
- Sécurité Sanitaire des Aliments

L'adjoint technique et administratif doit avoir déjà exercé au moins 5 ans dans la Santé Publique.

Les différents cadres techniques de la structure doivent avoir des profils et spécialisations complémentaires : exemple vétérinaire, pharmaciens, médecins, scientifiques, etc. Ils doivent tous avoir une bonne connaissance de la RAM et une maîtrise des outils proposés par l'Alliance Tripartite pour lutter contre la RAM.

En cas de non disponibilité de ces profils dans le pays, l'autorité choisira les profils les

plus proches disponibles.

C. Le Comité de Coordination Multisectorielle (CCM)

C.1. Composition

En plus du SNE RAM et de son adjoint, il est constitué par :

- L'ensemble des PFS nommés. Le PFS RAM des ministères en charge du Budget, du Plan et de la Coopération Internationale, ainsi que des Finances devront jouer un rôle particulièrement important pour l'allocation de ressources budgétaires en se basant sur les orientations du CCM et en collaboration étroite avec les services spécialisés au niveau sectoriel ;
- Les cadres techniques du SNE
- Les représentants des principaux partenaires techniques et financiers identifiés comme promoteurs (EF, REDISSE, IDDS) ;
- Les principaux représentants du secteur privé sur les médicaments ;
- Les parties prenantes à champs d'action multisectorielle telles que l'ANSS, la Plate-forme One Health et le programme VIH ;
- Les Représentants d'Institutions importantes de l'Etat (Assemblée Nationale, Conseil Economique et Social) ;
- Ordres professionnels ;
- Société Civile ;
- Les pilotes des GTT en cours d'activité ;
- Quelques acteurs du niveau opérationnel ;
- Toute personne dont la présence est jugée utile.

C.2. Missions

La finalité du CCM est l'appui au SNE pour la supervision et, le cas échéant, la coordination de toutes les activités liées à la RAM dans l'ensemble des secteurs pour garantir une démarche systématique et complète.

Il est recommandé que la démarche adoptée soit en accord avec les objectifs de santé publique liés à la RAM et avec le PAM pour faire face au fléau. L'appui au SNE pour la mise en place et le suivi des activités des GTT est aussi de son ressort.

Son domaine de compétence devra être suffisamment large pour couvrir les cinq objectifs stratégiques du Plan d'action mondial, en priorisant les activités selon une démarche par étapes.

C.3. Fonctionnement

Les règles de préparation, de conduite et de gestion des rapports des réunions doivent être préétablies et gérées par le SNE RAM. Le mode de fonctionnement du CCM sera déterminé par des textes réglementaires.

D. Les Groupes Techniques de Travail multisectoriels

Le CCM, sous la conduite du SNE RAM, pourra décider de constituer des groupes de travail techniques multisectoriels, chargés de missions spécifiques comme l'apport d'un avis technique, la réalisation d'analyses situationnelles ou l'élaboration d'autres projets spécifiques du PAN.

Contrairement aux structures précédentes (CNP, SNE, CCM), qui sont permanentes, les GTT sont mises en place pour des missions déterminées, utilisant souvent la plus grande expertise technique disponible dans le pays, et en cas de nécessité une expertise internationale.

Il peut y avoir plus rarement des GTT à longue durée de vie comme par exemple celui qui doit être en place pour remplacer le Comité National de Gestion des Pesticides ou celui appelé à servir de Comité National du Codex Alimentarius qui, comme d'autres structures déjà existantes, sont appelées à s'adapter et se fondre dans la nouvelle organisation mise en place dans le cadre du

PAN RAM.

D.1. Domaine de compétence, rôles et responsabilités

Les mandats des GTT devront être établis en cas de nécessité par le SNE RAM, dans le cadre du CCM. Ces mandats définiront ainsi les domaines de compétences, les rôles et les responsabilités spécifiques, ainsi que les objectifs assignés (désignation des pilotes et co-pilotes éventuels).

Le GTT devra interagir avec les représentants nationaux des secteurs devant être impliqués, en fonction de l'ampleur du travail. Il demeure un groupe mandaté par le SNE et le CCM. Ses rapports et ses communications à l'intention de son mandataire devront être réguliers et bien définis dans son mandat.

En fonction de la finalité, du domaine de compétences et des missions du groupe de travail technique, les membres qui le composent pourront représenter l'ensemble des spécialités techniques intéressées.

Il peut s'agir d'experts et d'institutions appartenant à des domaines comme les maladies infectieuses, la microbiologie, la lutte contre l'infection, les aspects sociaux de la santé, la réglementation des aliments et des médicaments, la spécialisation dans les systèmes de surveillance, l'environnement, la santé animale, l'agriculture et autres.

D.2. Suivi des GTT

Pendant la durée de leur mandat, les GTT sont régulièrement suivis par le SNE RAM, mais aussi lors des réunions du CCM à travers les rapports produits, mais aussi par des réunions spéciales de concertation, en cas de nécessité. Le fonctionnement des GTT est aussi déterminé par des textes réglementaires.

E. Les organes de gouvernance décentralisés

Des activités décentralisées sont à prévoir au niveau des circonscriptions administratives comme les régions et les collectivités locales : elles sont alors menées par les structures correspondantes des niveaux décentralisés, sous l'égide des autorités administratives (gouverneurs et préfets).

Les activités décentralisées seront prises en compte dans les textes réglementaires pour assurer une meilleure mise en œuvre et un suivi sur l'ensemble du territoire national, tout en gardant les mêmes principes de gouvernance avec la mise en place de points focaux, de comités de coordination et de groupes techniques de travail.

F. Le cadre élargi de concertation nationale (Forum national)

Le SNE RAM doit offrir une structure pour le partage large des informations dans la perspective d'un renforcement mutuel de la communication et des activités entre les secteurs et entre toutes les différentes parties prenantes.

Il est recommandé qu'il mette en place un environnement collaboratif, coopératif et propice pour le partage de connaissances, d'informations et d'expériences.

Chaque partie prenante devra connaître l'ampleur et les limites de ses propres contributions ainsi que ses interdépendances avec d'autres parties et le système dans son ensemble pour remplir les objectifs définis.

Chaque partie prenante devra aussi apporter sa contribution conformément aux attentes du PAN.

Tout cela peut se faire par l'intermédiaire d'un forum national multisectoriel élargi à toutes les parties prenantes, et convoqué chaque année, voire tous les deux ans pour

une consultation élargie sur le plan d'action. Cela peut aussi se faire sous la forme d'une plate-forme virtuelle d'échanges, permanente entre les différents acteurs, à l'image de la Plate-forme de communauté des pratiques instaurée par l'OMS.

Cette dernière formule nécessitant la mise en place d'une structure assurant son fonctionnement permanent ainsi que des moyens en technologies d'information et communication. Les deux formules peuvent aussi coexister.

III.3. Gouvernance et coordination sectorielle

La Gouvernance et la coordination sectorielle sont du ressort des différents ministres, chacun dans son secteur, mais basées sur les directives du plan d'action national. Chaque ministère-clé et ministère d'appui (voir résultats cartographie des parties prenantes issus de l'analyse situationnelle), devra disposer d'un Point Focal Sectoriel (PFS), et de services officiellement dédiés à la RAM.

Les ministères-clés, disposant de plusieurs services ayant des missions spécifiques sur la lutte contre la RAM, devront en plus disposer d'un Comité de Coordination Sectorielle (CCS).

A. Point Focal Sectoriel (PFS) RAM

A.1. Attributions et missions du PFS RAM

Le point focal sectoriel RAM au niveau des ministères clés devra :

- Donner des orientations sur le projet d'institutionnalisation de la RAM au sein du ministère, en collaboration avec toutes les instances de décision et de coordination du secteur, dans le but d'améliorer progressivement mais durablement le cadre institutionnel de la RAM ;

- Assurer l'identification, et la cartographie de toutes les parties prenantes du secteur, faciliter la constitution d'un CCS inclusif ;
- Assurer la tenue régulière de réunions de coordination au moins tous les deux mois;
- Assurer le maintien de son secteur parmi les parties prenantes « promotrices », en assurant pleinement le rôle dévolu au secteur ;
- Diriger et coordonner l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des activités sectorielles du plan d'action national pour la lutte contre la RAM ;
- Assurer une collecte des données et un partage des informations sur une base régulière en instituant une communication et une coordination efficaces entre l'ensemble des parties prenantes du secteur ;
- Assurer une gestion efficace de toutes les parties prenantes, de sorte à faire de toutes des promotrices ou des défenseuses ;
- Partager toutes les activités et expériences sectorielles par le biais du CCM et produire des rapports régulier (tous les deux mois), à envoyer au SNE;
- Mettre en place au niveau du secteur des partenariats durables et œuvrer au plan national et international en faveur de la lutte contre la RAM ;
- Etre le contact primaire au niveau national, pour l'ensemble des problèmes liés à la RAM dans le secteur.

A.2. Profil du PFS RAM

Les critères d'identification et de nomination du PFS mettent en avant le cadre institutionnel plutôt que les individus.

Ces critères sont basés sur le positionnement administratif, la compétence technique, le contexte local et les ressources disponibles pour faire face aux attributions qui sont :

- La responsabilité, l'autorité et le leadership pour agir efficacement dans le secteur ;

- La maîtrise de l'utilisation des outils proposés par l'Alliance Tripartite, devenue maintenant Tripartite Plus, avec l'adhésion récente du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) ;
- Une expérience avérée sur au moins un des objectifs stratégiques à atteindre par le plan d'action national et mondial ; aucun individu, aucune institution ne pouvant disposer de toutes les compétences requises pour combattre efficacement la RAM, il est nécessaire de mettre toutes les compétences en synergie ;

B. Comité de Coordination Sectorielle (CCS) RAM

Ce groupe est mis en place par les ministres au niveau de chacun des secteurs-clés, sur proposition du PFS, et conformément aux textes réglementaires en vigueur.

B.1. Composition

Le CCS est constitué par les représentants des principales parties prenantes du secteur (ne pas oublier les programmes techniques connexes, les industriels, les ONG, les privés, les acteurs des niveaux intermédiaires et opérationnels, les associations professionnelles ...).

B.2. Missions et fonctionnement

Le CCS est chargé de :

- Assurer la mise en œuvre et le suivi-évaluation du plan opérationnel au niveau du secteur, sous la coordination du PFS ;
- Assurer la tenue de réunions tous les deux mois (6 réunions annuelles), basées sur le contenu des différents rapports reçus des différents services et synthétisés par le PFS. Les réunions portent sur le suivi du plan sectoriel, mais aussi sur les activités ponctuelles menées par les groupes techniques de travail au sein du secteur ;
- Produire un rapport d'activités tous les deux mois, à envoyer à

la coordination multisectorielle.

- Transmettre les rapports d'activités au CCM par le biais du SNE RAM

La réunion bimestrielle du CCS est présidée par le ministre.

Le PFS assure le secrétariat technique sectoriel.

En l'absence ou en attendant d'avoir un CCS fonctionnel, la réunion de coordination du ministère servira de cadre de coordination. De même qu'au niveau décentralisé les comités régionaux et préfectoraux pourront servir de cadres institutionnels en attendant la mise en place de comités techniques décentralisés fonctionnels.

C. Groupes Techniques de Travail Sectoriels

Les Groupes Techniques de Travail (GTT) sectoriels sont en principe des démembrements des GTT multisectoriels, mis en place par la coordination multisectorielle. Il y a cependant la possibilité, pour chaque PFS et CCS de mettre en place, en cas de nécessité, un ou des GTT sectoriels pour effectuer une ou des missions spécifiques pour le secteur.

Contrairement aux structures précédentes (PFS, CCS), qui sont permanentes, les GTT sont mis en place pour des missions déterminées et en général ponctuelles.

D. Décentralisation des Activités

L'organisation administrative et technique de la lutte contre la RAM au niveau central (ministère), doit être répliquée autant que possible au niveau déconcentré et décentralisé.

Aux niveaux intermédiaires (régions, collectivités territoriales), et opérationnel, on devra trouver des points focaux, des comités sectoriels et locaux de coordination dont les compositions et missions sont calquées sur celles du niveau national.

Les rythmes de tenue de réunions régulières, ainsi que la périodicité de l'envoi des rapports devront aussi être harmonisés conformément à ce qui se fait au niveau central. Du fait du caractère transversal et multisectoriel de certaines activités, le rôle que peuvent jouer les structures administratives décentralisées (gouverneurs, préfets), peut s'avérer déterminant.

Des mesures administratives et organisationnelles plus détaillées au niveau opérationnel surtout sont laissées à l'appréciation des différents secteurs, appelés à prendre une réglementation spécifique et adaptée à chaque secteur.

IV. PLAN STRATEGIQUE (2020-2024)

IV.1. Vision

Une Guinée où les recommandations issues du PAM sont adaptées au contexte local, intégrées et mis en œuvre de manière durable, rendant le pays résilient face à la progression de la résistance aux antimicrobiens.

IV.2. Objectifs

En raison des ressources et capacités limitées, la Guinée a pour le moment opté de s'aligner sur les quatre premiers objectifs stratégiques du plan d'action mondial (PAM).

IV.3. Mission

Elle consiste à faire de l'ensemble des interventions figurant dans le plan stratégique 2020-2024, une réalité vécue dans les activités et pratiques quotidiennes du pays, au cours des cinq prochaines années pour freiner la progression de la RAM.

IV.4. Interventions stratégiques

A partir des orientations stratégiques tirées de l'analyse situationnelle, ainsi que des objectifs stratégiques du PAM qui sert de

modèle, des interventions prioritaires ont été retenues pour l'élaboration d'un plan stratégique.

Ce plan stratégique 2020-2024 constitue la référence et la source à partir de laquelle sera établi chaque année un plan opérationnel comportant les activités prioritaires à mener pour l'année suivante. Les résultats des différentes évaluations conduites au cours de l'année en cours permettront aussi de réajuster et de finaliser le plan opérationnel à retenir pour l'année à venir

Le plan stratégique comporte 15 interventions stratégiques qui sont déclinées en 45 activités à mettre en œuvre.

Les risques identifiés pour la mise en œuvre de chacune des activités sont signalés, ainsi que les mesures d'atténuation à prendre vis-à-vis de ces risques. (Annexe1).

V. PLAN OPERATIONNEL 2020

Le plan opérationnel 2020 comprend les 31 activités estimées prioritaires parmi les 45 du plan stratégique 2019-2024. Il est présenté aussi sous forme de tableau mentionnant les différentes sous-activités, les entités responsables, les délais d'exécution, les indicateurs ciblés, les ressources requises et les éventuelles sources de financement (Annexe 2).

Ce premier plan opérationnel du pays peut être subdivisé, en trois étapes qui se suivent de manière logique :

- T1/T2 : Mise en place des mesures administratives et organisationnelles permettant de disposer des principales structures de gouvernance et de coordination de la RAM et de démarrer les activités techniques
- T2/T3 : premières évaluations du plan d'action, mise en place des principaux GTT, validation de leur plan de travail et validation des plans d'action proposés par ces

GTT, mise en œuvre de quelques activités techniques dont le financement est déjà disponible

- T3/T4 : suite de la mise en œuvre des activités techniques au niveau opérationnel Le SNE RAM n'est pas nécessairement maître d'œuvre dans toutes les activités retenues dans le plan opérationnel, mais doit au moins être impliqué comme tutelle dans toutes les activités d'envergure nationale.

VI. BUDGET ET FINANCEMENT 2020

Il convient de noter d'abord que dans le cadre du renforcement du système de santé de la Guinée, suite à l'épidémie à virus Ebola, il y a déjà de nombreuses activités planifiées, budgétisées et avec souvent un partenaire bailleur bien identifié.

C'est ainsi que dans le cadre du PANSS 2019-2023, de nombreuses activités portant sur la lutte contre la RAM (information/sensibilisation, surveillance, PCI, BUA), ainsi que des activités portant sur la sécurité sanitaire des aliments sont déjà planifiées, budgétisées, et des bailleurs se sont déjà manifestés pour certaines d'entre elles.

Par ailleurs, Expertise France s'est déjà positionnée pour le financement des guides sur le BUA et la formation des prescripteurs. De nombreuses activités du PANSS sont très compatibles avec les activités du plan opérationnel, mais il faudra procéder à des réajustements pour se conformer au plan de lutte contre la RAM. Les activités à mener sont décrites de manière précise dans le plan opérationnel où elles sont détaillées en différentes sous-activités.

L'organisation d'une « Table ronde » des bailleurs de fonds dans les meilleurs délais permettra sans doute de se faire une idée plus claire dans le financement du PAN et de solliciter à temps les ressources de l'Etat pour certaines activités prioritaires pour lesquelles il n'y aurait pas de financements

disponibles.

Cette table ronde devra faire de l'allocation des ressources au SNE une priorité absolue, du fait de l'impérieuse nécessité de rendre cette structure fonctionnelle dans les meilleurs délais.

Le budget 2020 est présenté en annexes 3.

ainsi que celles trimestrielles du CCM, qui constituent les temps forts du volet suivi-évaluation du PAN, sont aussi prises en considération dans le tableau qui est présenté en annexe 4.

VII. ACTIVITES PREVISIONNELLES 2021

Il faudra nécessairement procéder à une priorisation entre les activités prévues en 2020 et non réalisées, les suites logiques des activités qui auront été menées en 2020, et les activités à extraire du plan stratégique, tout en prenant en compte les activités recommandées à l'issue de différentes évaluations faites en 2020.

VIII. CADRE DE SUIVI-EVALUATION

Le plan opérationnel sert de base pour le suivi-évaluation. Chaque activité menée est évaluée sur les ressources de base existantes, les intrants utilisés, les processus mis en œuvre, les extrants (produits obtenus au niveau du programme), les effets (résultats à court terme au niveau des populations, mais aussi du programme), les échéanciers de mise en œuvre et les impacts obtenus (résultats à long terme au niveau des populations).

Les indicateurs d'effet et d'impact seront de plus en plus ciblés au fur et à mesure que le programme fera des avancées.

Le cadre est complété par un tableau de bord permettant de suivre le plan d'action sur les échéanciers prévus pour chaque activité, ainsi que les indicateurs qui avaient été ciblés pour la mise en œuvre de l'activité. Le suivi-évaluation du premier plan opérationnel portera essentiellement sur des indicateurs de structures (extrants), et leur fonctionnalité.

Les sessions semestrielles du CNP RAM,

IX. BIBLIOGRAPHIE

1. Plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens (document A68/20 de l'Assemblée mondiale de la Santé, 27 mars 2015)
(http://www.int/drugresistance/global_action_plan/en/).
2. Résolution WHA68.7 de l'Assemblée Mondiale de la Santé, Mai 2015
3. FAO-OIE-WHO collaboration. Sharing responsibilities and coordinating global activities to address Health risks at the animal-human-ecosystem interfaces, a tripartite concept note. Geneva: WHO; 2010
(http://www.who.int/influenza/resources/documents/tripartite_concept_note_hanoi/en/).
4. Suivi mondial des progrès des pays dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens : Questionnaire d'autoévaluation nationale (Version 2.0, 9 octobre 2017)
5. Système mondial de surveillance de la résistance aux antimicrobiens : Manuel de mise en œuvre initiale. Genève, Organisation Mondiale de la Santé, 2015.
(<http://www.who.int/antimicrobial-resistance/publications/surveillance-system-manual/fr/>).
6. Lignes directrices de l'OMS sur les principales composantes des programmes de prévention et de contrôle des infections au niveau national et au niveau des établissements de soins de courte durée.
(<http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/272850/9789242549928-fre.pdf?ua=1>)
7. <https://www.who.int/infection-prevention/publications/core-components/en/>
8. Plan d'action de la FAO contre la résistance aux antimicrobiens 2016-2020
(<http://www.fao.org/3/b-i5996f.pdf>).
9. Directives pour la conception et la mise en œuvre d'un programme national de réglementation d'assurance de la sécurité alimentaire concernant les risques liés à l'utilisation de médicaments vétérinaires sur des animaux producteurs d'aliments (CAC/GL71-2009)
(<http://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/download/s CXG 071f.pdf>)
10. Codex: Principes généraux d'hygiène alimentaire (CAC/RCP 1-1969)
([http://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/download/standards/73/CXP001f%20\(1\).pdf](http://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/download/standards/73/CXP001f%20(1).pdf))
11. Interventions pour améliorer les pratiques en termes de prescription d'antibiotiques chez les patients hospitalisés. Revue Cochrane de l'efficacité des interventions qui, seules ou sous forme combinée, favorisent une prescription prudente des antibiotiques aux patients hospitalisés
(<http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/16235326>).
12. Global core standards for hospital antimicrobial stewardship programs", along with evidence-based tools to support stewardship across resource levels.
(<http://www.wish.org.qa/wp-content/uploads/2018/11/IMPJ6078-WISH-2018-LHSN-AMR-181026-1.pdf>).
13. OIE : Code sanitaire pour les animaux terrestres : Chapitre 6.9. Usage responsable et prudent des antimicrobiens en médecine vétérinaire
(http://www.oie.int/fileadmin/Home/fr/Health_standards/tahc/2010/chapitre_antibio_use).
14. OIE : Code sanitaire pour les animaux aquatiques : Chapitre 6.2. Principes d'usage responsable et prudent des antimicrobiens chez les animaux aquatiques
(<http://www.oie.int/fr/normes-internationales/code-aquatique/acces-en-ligne/>).

X. ANNEXES

1. Plan stratégique 2020-2024
2. Plan opérationnel 2020
3. Budget 2020
4. Cadre de suivi-évaluation
5. Liste des participants à la validation du PAN

Annexe1 : Plan stratégique 2020- 2024

Objectifs stratégiques du PAM	Interventions stratégiques	Activités principales	Risques identifiés	Mesures d'atténuation des risques
<p>1. Mettre en place des structures de Gouvernance et de coordination</p> <p>1.1. Prendre des mesures administratives et organisationnelles pour la gouvernance et la coordination de la RAM</p>	<p>1.1.1. Elaborer des textes réglementaires sur la gouvernance</p> <p>1.1.2. Organiser un atelier national pour la validation des textes réglementaires et la validation politique du PAN</p>	<p>Troubles conjoncturels</p>	<p>Faire un plaidoyer auprès des décideurs ciblés (Comité de suivi des mesures administratives)</p> <p>Initier une instruction officielle (lettre circulaire) venant des instances de haut niveau (Présidence ou Primature) pour inciter les différents secteurs à prendre les mesures administratives.</p>	<p>Financement disponible avec Expertise France pour l'atelier de validation des textes administratifs</p>

Objectifs stratégiques du PAM	Interventions stratégiques	Activités principales	Risques identifiés	Mesures d'atténuation des risques
1.3 Rendre fonctionnelles les structures de gouvernance multisectorielle		<p>1.3.1. Renforcer les capacités des cadres des structures de gouvernance</p> <p>1.3.2. Organiser une session du CCM chaque trimestre</p> <p>1.3.3. Organiser une session du CNP chaque semestre</p> <p>1.3.4. Assurer le fonctionnement des GTT</p>	<p>Insuffisance ou absence de ressources financières</p> <p>Troubles conjoncturels</p>	<p>Doter les structures de gouvernance multisectorielle en ressources financières suffisantes</p>
2. Améliorer l'information, la Sensibilisation, et la Formation sur la RAM		<p>2.1. Elaborer et mettre en œuvre un plan national de communication couvrant différentes cibles (communauté, professionnels, décideurs, etc.)</p>	<p>2.1.1. Identifier et désigner un GTT pour le plan de communication avec un mandat précis</p> <p>2.1.2. Elaborer le plan national de communication</p> <p>2.1.3. Valider le plan national de communication</p> <p>2.1.4. Mettre en œuvre le plan national de communication sur la RAM</p>	<p>Insuffisance de ressources financières</p> <p>Troubles conjoncturels</p>
		<p>2.2. Procéder à des campagnes de sensibilisation à l'occasion de la semaine mondiale de lutte contre la RAM</p>	<p>2.2.1. Mettre en place un comité d'organisation avec un mandat précis</p> <p>2.2.2. Célébrer la campagne annuelle de sensibilisation avec un plan d'action budgétisé utilisant des outils du Plan National de Communication</p>	<p>Faire appel aux ressources budgétaires de l'Etat et aux partenaires financiers</p>

Objectifs stratégiques du PAM	Interventions stratégiques	Activités principales	Risques identifiés	Mesures d'atténuation des risques
2- Améliorer l'Information, la Sensibilisation, et la Formation sur la RAM (suite)	<p>2.3. Assurer l'orientation et la formation des principaux acteurs du pays (Cadres Administratifs et Communicateurs d'une part, Points Focaux d'autre part) sur les outils proposés par l'Alliance Tripartite</p> <p>2.4. Intégrer la RAM dans la formation initiale des professionnels des différents secteurs concernés</p> <p>2.5. Assurer la disponibilité de formations spécialisées dans les institutions de formation des différents secteurs impliqués</p>	<p>2.3.1. Elaborer les TDRs de l'atelier de formation, d'information et de sensibilisation pour le lancement officiel des activités (90 participants à J1 et 35 de J1 à J4)</p> <p>2.3.2. Organiser l'atelier (il servira de lancement officiel des activités du PAN)</p> <p>2.4.1. Identifier et désigner un GTT pour l'élaboration des curricula à intégrer dans les formations initiales, avec un mandat précis</p> <p>2.4.2. Organiser un atelier de validation des curricula élaborés</p>	<p>Insuffisance de ressources financières</p> <p>Troubles conjoncturels</p> <p>Insuffisance de ressources financières</p> <p>Troubles conjoncturels</p>	<p>Faire appel aux ressources budgétaires de l'Etat et aux partenaires financiers</p> <p>Mobilisation des ressources de l'état et des nombreux appuis financiers existant déjà pour le renforcement des capacités des laboratoires (Projet pilote Expertise France, PANSS, REDISSE, IDDS, etc.)</p>

Objectifs stratégiques du PAM	Interventions stratégiques	Activités principales	Risques identifiés	Mesures d'atténuation des risques
		<p>3.1.1. Identifier et nommer une structure de coordination nationale de la surveillance de la RAM (CNCS RAM)</p> <p>3.1.2. Identifier et nommer un Laboratoire national de référence (LNR RAM), ainsi que des sites sentinelles</p> <p>3.1.3. Renforcer les capacités des deux structures (coordination et laboratoire de référence), ainsi que des sites sentinelles</p> <p>3.1.4.. Elaborer et rendre disponible un document décrivant l'organisation du système national de surveillance et enrôler le pays au système GLASS [5] de l'OMS</p> <p>3.1.5. Identifier et former des professionnels aux méthodes d'études sur la consommation des antimicrobiens</p>	<p>Mobilisation des ressources de l'état et des nombreux appuis financiers existant déjà pour le renforcement des capacités des laboratoires (Projet pilote Expertise France, PANSS, REDISSE, IDDS, etc.)</p> <p>Insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières</p> <p>Troubles conjoncturels</p>	

Objectifs stratégiques du PAM	Interventions stratégiques	Activités principales	Risques identifiés	Mesures d'atténuation des risques
	<p>3.2. Mettre en place des activités de recherche opérationnelle pour recueillir des données factuelles sur les déterminants et impacts de la RAM (enquêtes ponctuelles périodiques, en attendant d'avoir un système performant de surveillance prospective)</p> <p>3. Mettre en place un programme de Surveillance et de Recherche (suite)</p>	<p>3.2.1. Réaliser des études ponctuelles sur l'utilisation /ou consommation des antibiotiques</p> <p>3.2.2. Conduire des études ponctuelles sur la prévalence des infections associées aux soins et la consommation des antibiotiques</p> <p>3.2.3 Procéder à la réalisation d'enquêtes CAP en utilisant des GTT incluant des personnes ressources spécialisées dans les études comportementales.</p>	<p>Insuffisance des ressources humaines et financières</p>	<p>Faire appel aux ressources budgétaires de l'Etat et aux Partenaires Techniques et Financiers</p> <p>Favoriser la réinsertion professionnelle des cadres formés</p> <p>Troubles conjoncturels</p>

Objectifs stratégiques du PAM	Interventions stratégiques	Activités principales	Risques identifiés	Mesures d'atténuation des risques
<p>4.1. Réactualiser et mettre en œuvre la politique nationale de PCI en milieu de soins dans la santé humaine</p> <p>4- Mettre en place un programme de Prévention et de Contrôle des Infections</p>		<p>4.1.1. Elaborer et valider un plan d'action national PCI basé sur les nouvelles recommandations internationales de l'OMS[6]</p>	<p>Insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières</p> <p>Troubles conjoncturels</p>	<p>Mobilisation des ressources de l'état et des nombreux appuis financiers existant déjà pour la prévention des infections (PANSS, CTEPI, USAID, REDISSE, EF, etc.)</p>
		<p>4.1.2. Mettre en place 3 sites pilotes pour la mise en œuvre progressive des nouvelles recommandations, en particulier les standards minimum en PCI [7]</p> <p>4.1.3. Désigner et octroyer des bourses chaque année, au moins à deux cadres pour participer à des formations spécialisées reconnues en PCI (Dakar, Abidjan, Bobo-Dioulasso,etc.)</p>	<p>Insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières</p> <p>Troubles conjoncturels</p>	<p>Mobilisation des ressources de l'état et des nombreux appuis financiers existant déjà pour la prévention des infections (PANSS, CTEPI, USAID, REDISSE, EF, CEA-PCMT, etc.)</p>
		<p>4.2. Améliorer la prévention des infections dans la communauté et dans le secteur de la santé animale, par l'assainissement, des mesures d'hygiène générale et par la</p>	<p>Insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières</p> <p>Troubles conjoncturels</p>	<p>Faire appel aux ressources budgétaires de l'Etat et aux Partenaires Techniques et Financiers</p>

Objectifs stratégiques du PAM	Interventions stratégiques	Activités principales	Risques identifiés	Mesures d'atténuation des risques
<p>4. Mettre en place un programme de Prévention et de Contrôle des Infections (suite)</p>	<p>4.2. Améliorer la prévention des infections dans la communauté et dans le secteur de la santé animale, par l'assainissement, des mesures d'hygiène générale et par la vaccination (suite)</p>	<p>4.2.2. Améliorer la fourniture en eau potable et assainissement pour la communauté</p> <p>4.2.3. Elaborer et valider un référentiel national (guide technique) pour la biosécurité dans les élevages d'animaux</p> <p>4.2.4. Mettre en place quelques sites pilotes pour la mise en œuvre des activités</p> <p>4.2.5. Améliorer la connaissance et la mise en œuvre des normes du Codex Alimentarius pour accroître la conformité et la compétitivité des industries alimentaires [8, 9, 10]</p>	<p>Insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières</p> <p>Troubles conjoncturels</p>	<p>Faire appel aux ressources budgétaires de l'Etat et aux Partenaires Techniques et Financiers</p>
<p>5- Mettre en place un programme pour le bon usage des antimicrobiens</p>	<p>5.1. Elaborer et mettre en place des politiques de bonnes pratiques pour un bon usage des antimicrobiens dans tous les secteurs impliqués (santé humaine, animale, végétale).</p>	<p>5.1.1. Elaborer un référentiel national (guides techniques) pour le bon usage des antibiotiques en santé humaine et assurer la mise en œuvre à partir de sites pilotes [11, 12]</p> <p>5.1.2. Elaborer un référentiel national (guides techniques) pour le bon usage des antibiotiques en santé animale et assurer la mise en œuvre à partir de sites pilotes [13, 14]</p> <p>5.1.3. Mettre en place une politique nationale de gestion des pesticides et assurer son application</p>	<p>Insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières</p> <p>Troubles conjoncturels</p>	<p>Mobilisation des ressources de l'état et des nombreux appuis financiers existant (EF en particulier, OOAS, CEA-PCMT, BM, OMS, FAO ; UE, JICA (Agence Internationale de Coopération Japonaise), AFD, BAD, etc.)</p>

Objectifs stratégiques du PAM	Interventions stratégiques	Activités principales	Risques identifiés	Mesures d'atténuation des risques
<p>5.1. Elaborer et mettre en place des politiques de bonnes pratiques pour un bon usage des antimicrobiens dans tous les secteurs impliqués (santé humaine, animale, végétale) (suite)</p> <p>5. Mettre en place un programme pour le bon usage des antimicrobiens (suite)</p>	<p>5.1.4. Mettre en place une réglementation spécifique sur les antimicrobiens</p> <p>5.1.5. Désigner et octroyer des bourses chaque année, au moins à trois cadres pour participer à des formations spécialisées reconnues en Antibiologie (Bobo-Dioulasso,etc.)</p>	<p>5.2.1. Elaborer une réglementation sur la surveillance et la prévention et le contrôle de la contamination de l'environnement par les antimicrobiens, les microbes résistants et leurs résidus</p>	<p>Insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières</p> <p>Troubles conjoncturels</p>	<p>Mobilisation des ressources de l'état et des nombreux appuis financiers existant (EF en particulier, OOAS, CEA-PCMT, BM, OMS, FAO ; UE, JICA (Agence Internationale de Coopération Japonaise), AFD, BAD, etc.)</p>

Annexe 2 : Plan opérationnel 2020

INTERVENTIONS	ACTIVITES	SOUS ACTIVITES	RESPONSABLE	DELAIS D'EXECUTION	INDICATEURS			RESSOURCES REQUISES	SOURCES DE FINANCEMENT
					DE BASE	CIBLES	HUMAINE	INFRASTRUCTURE ET EQUIPEMENT	OPERATIONNELLE
	1.1.1. Elaborer des textes réglementaires sur la gouvernance	Consultants en relation avec le Conseiller juridique		15-janv-20	0	Draft de textes	Consultants	0	0 BND/PTF
	1.1.2. Organiser un atelier national pour la validation de l'Arrêté et la validation politique du PAN	Ministère de la Santé				Rapport de l'atelier Texte validé Préambule signé par les autorités	Consultants et Parties prenantes		Expertise France
1. Mettre en place des structures de Gouvernance et de coordination	1.1.3.1 Mettre en place un comité de suivi pour la signature des textes	Ministère de la Santé et autres ministères-clés		janv-20	0	Note conceptuelle et TDR			A budgétiser
	1.1.3. Assurer le suivi des mesures administratives et la fonctionnalité du SNEet des autres structures de gouvernance	Comité de suivi		T1-2020	0	Rapports			Expertise France/PTF

INTERVENTIONS	ACTIVITES	SOUS ACTIVITES	RESPONSABLE	DELAI S D'EXECUTION	INDICATEURS			RESSOURCES REQUISSES			SOURCES DE FINANCEMENT
					DE BASE	CIBLES	HUMAINE	INFRASTRUCTURE ET EQUIPEMENT	OPERATIONNEL E		
2.1. Etablir et mettre en œuvre un plan national de communication couvrant différentes cibles (communauté, professionnels, décideurs, importantes institutions, etc) avec un GTT impliquant le service national de promotion de la santé	2.1.1. Désigner un GTT pour le plan de communication avec un mandat précis (après validation du plan de travail proposé)	SNE/CCM	T3	0 GTT Formalisé	0	0	0	0	0	Réunions / Sessions CCM	BND/PTF
2.1. Etablir et mettre en œuvre un plan national de communication couvrant différentes cibles (communauté, professionnels, décideurs, importantes institutions, etc) avec un GTT impliquant le service national de promotion de la santé	2.1.2. Elaborer le plan national de communication	GTT	T3/T4	Plan de com. élaboré et budgétisé	0	GTt Consultants	0 A budgétiser	0	0	Réunions / Sessions CCM	BND/PTF
2.1. Etablir et mettre en œuvre un plan national de communication couvrant différentes cibles (communauté, professionnels, décideurs, importantes institutions, etc) avec un GTT impliquant le service national de promotion de la santé	2.1.3. Valider le plan de communication	SNE, CCM, DNL	T3	Plan de com. validé	0					Réunions / Ses sions CCM	BND/PTF
2- Améliorer l'information, la sensibilisation et la formation											

INTERVENTIONS	ACTIVITES	SOUS ACTIVITES	RESPONSABLE	DELAIS D'EXECUTION	INDICATEURS		RESSOURCES REQUISES		SOURCES DE FINANCEMENT
					DE BASE	CIBLES	HUMAINE	INFRASTRUCTURE ET EQUIPEMENT	
2.2.1. Mettre en place un comité d'organisation avec un mandat précis		SNE/CCM		T3	0	Comité d'organisation officiellement en place.	0	0	Réunions/Sessions CCM BND/PTF
2.2. Procéder à des campagnes annuelles de sensibilisation à l'occasion de la semaine mondiale de sensibilisation (nombre de chaque année) sur les antimicrobiens	2.2.2. Elaborer un plan d'action pour célébrer la semaine mondiale de sensibilisation								Réunions/Sessions CCM BND/PTF
	2.2.3. Célébrer la semaine mondiale de sensibilisation (lancement du plan de communication)								A budgétiser lors de l'élaboration du plan d'action (Réunions/Sessions CCM) BND/PTF

INTERVENTIONS	ACTIVITES	SOUS ACTIVITES	RESPONSABLE	DELAIIS D'EXECUTION	INDICATEURS			RESSOURCES REQUISES		SOURCES DE FINANCEMENT
					DE BASE	CIBLES	HUMAINE	INFRASTRUCTURE ET EQUIPEMENT	OPERATIONNELLE	
2.3.	Elaborer les TDRs de l'atelier de formation, d'information et de sensibilisation (90 participants à J1 et 35 de J2 à J3)	SNE/CCM	T2-T3	0	TDRs Elaborés et consultants recrutés	Consultants National et International	0	A budgétiser	BND/PTF	
2.3.	Assurer l'orientation et la formation des principaux acteurs du pays (Cadres Administratifs et Communicateurs d'une part, Points Focaux d'autre part) sur les outils proposés par l'Alliance Tripartite et leurs rôles dans la lutte contre la RAM	Organiser l'atelier Rappel : il servira de lancement officiel pour les activités du PAN	SNE/CCM	T2-T3	0	Rapport de l'atelier	Consultants	0	A budgétiser	BND/PTF
2.3.3.	Reproduire et diffuser le document du PAN	SNE/CCM	T2/T3	0	Document reproduit distribué lors de l'atelier de lancement		0	A budgétiser	BND/PTF	

INTERVENTIONS	ACTIVITES	SOUS ACTIVITES	RESPONSABLE	DELAIS D'EXECUTION	INDICATEURS		RESSOURCES REQUISES	SOURCES DE FINANCEMENT	
					DE BASE	CIBLES	HUMAINE	INFRASTRUCTURE ET EQUIPEMENT	OPERATIONNELLE
3.1.	Mettre en place de manière progressive un système de surveillance prospective et continue sur la RAM	SNE/CCM	T2-T3	0	Centre National de Coordination de la Surveillance (CNCS-RAM) officiellement désigné	0	0	0	0
3.1.1.	Mettre en une structure de coordination de la surveillance de la RAM				Laboratoire National de référence (LNR-RAM) et sites sentinelles désignés	0	0	0	0

INTERVENTIONS	ACTIVITES	SOUS ACTIVITES	RESPONSABLE	DELAYS D'EXECUTION	INDICATEURS		RESSOURCES REQUISES		SOURCES DE FINANCEMENT
					DE BASE	CIBLES	HUMAINE	INFRASTRUCTURE ET EQUIPEMENT	
3.1.3.	3.1. Mettre en place de manière progressive un système de surveillance prospective et continue sur la RAM (suite)	3.1.3. Renforcer les capacités des deux structures (centre de coordination et laboratoire de référence), ainsi que des sites sentinelles	Centre de coordination en collaboration avec les autres structures désignées INSP semble être aussi indiqué	T3-T4	Rapports des résultats des analyses situationnelles	CNCS Consultants	A mener dans le cadre du projet de renforcement des laboratoires avec un budget déjà dédié (visites de terrain et réunions pour valider les analyses situationnelles)	BND/PTF	O
3.1.3.2.	3.1.3.1. Analyse situationnelle au niveau des structures désignées par fonction du GLASS)	3.1.3.2. Plan de renforcement des capacités pour la résolution des gaps identifiés (réactualisation en fonction du GLASS)	gaps identifiés pour la résolution des capacités pour la résolution des gaps identifiés (réactualisation en fonction du GLASS)	T3/T4	Document du plan de renforcement des capacités des structures désignées disponible	CNCS et Responsables des structures désignées	A mener dans le cadre du projet de renforcement des laboratoires avec un budget déjà dédié (réunions pour l'élaboration du plan de renforcement des capacités)	O	

INTERVENTIONS	ACTIVITES	SOUS ACTIVITES	RESPONSABLE	DELAIS D'EXECUTION	INDICATEURS DE BASE	CIBLES	HUMAINE	INFRASTRUCTURE ET EQUIPEMENT	RESSOURCES REQUISES		SOURCES DE FINANCEMENT
									OPERATIONNELLE	0	
3.1.5. Former un pool de professionnels aux outils d'évaluation de la consommation humaine et animale formés sur 3 jours de formation théorique et pratique des antimicrobiens (30 formateurs) et des antimicrobiens (30 formateurs) sur 3 jours de formation théorique et pratique du système national de surveillance au GLASS	3.1.4. Elaborer et rendre disponible un document décrivant l'organisation du système national de surveillance et établir le pays au GLASS	T4			Document du système national de surveillance disponible	0	Ressources humaines locales		A mener dans le cadre du projet de renforcement des laboratoires avec un budget déjà dédié (Réunions d'élaboration Du document)	0	
3.1. Mettre en place de manière progressive un système de surveillance prospective et continue sur la RAM (suite)	DNP/M								Pool de 30 formateurs disponibles	0	A budgétiser EF

INTERVENTIONS	ACTIVITES	SOUS ACTIVITES	RESPONSABLE	DELAIS D'EXECUTION	INDICATEURS		RESSOURCES REQUISES		SOURCES DE FINANCEMENT
					DE BASE	CIBLES	HUMAINE	INFRASTRUCTURE ET EQUIPEMENT	
3.1. Mettre en place de manière progressive un système de surveillance prospective et continue sur la RAM (suite)	3.2.1. Réaliser une étude ponctuelle sur la consommation des antibiotiques (Santé humaine et Santé animale)		DNPM DNSV	T4	Rapports d'activités (données de consommation disponibles)	0	Ressources humaines locales	0 A budgétiser	BND/PTF

INTERVENTIONS	ACTIVITES	SOUS ACTIVITES	RESPONSABLE	DELAIS D'EXECUTION	INDICATEURS	RESSOURCES REQUISES			SOURCES DE FINANCEMENT
						DE BASE	CIBLES	HUMAINE	
4.1. Réactualiser et mettre en œuvre la politique nationale de PCI en milieu de soins	4.1.1. Etablir et diffuser un plan d'action pour la validation du plan d'action	4.1.1.1. Etablir le draft du plan d'action	Ministère de la Santé (DNEHHS)/SNE/CCM	T3	Draft du plan d'action disponible	0	Ressources humaines locales/Consul International	0 A budgétiser	BND/PTF
	4.1.1.2. Organiser un atelier pour la validation du plan d'action	4.1.1.3. Reproduction et diffusion du plan d'action	Ministère de la Santé (DNEHHS)/SNE/CCM	T4	Rapport atelier(Documment validé disponible)	0	Ressources humaines locales/Consul International	0 A budgétiser	BND/PTF
	4.1.1.4. Etablir et valider un plan d'action national PCI en milieu de soins, basé sur les nouvelles recommandations de l'OMS		Ministère de la Santé (DNEHHS)/SNE/CCM	T4	Document reproduit et diffusé	0		A budgétiser	BND/PTF

INTERVENTIONS	ACTIVITES	SOUS ACTIVITES	RESPONSABLE	DELAIS D'EXECUTION	INDICATEURS DE BASE	CIBLES HUMAINE	RESSOURCES REQUISES		SOURCES DE FINANCEMENT
							INFRASTRUCTURE ET EQUIPEMENT	OPERATIONNELLE	
4.1.2. Mettre en place des sites pilotes pour la mise en œuvre progressive des pratiques recommandées, en particulier les standards minima en PCI	4.1.2.1. Procéder à une analyse site par site au niveau de chaque site pilote	4.1.2.2. Elaborer un plan d'action pour chaque site pilote	Ministère de la Santé (DNEHHS) SNE/CCM	T1 2021	0	0	0	A budgétiser	BND/PTF
4.1.2. Mettre en place des sites pilotes pour la mise en œuvre progressive des pratiques recommandées, en particulier les standards minima en PCI	4.1.2.3. Réactualiser et mettre en œuvre la politique nationale de PCI en milieu de soins		Ministère de la Santé (DNEHHS) SNE/CCM	T1 2021	0	0	0	A budgétiser	BND/PTF

INTERVENTIONS	ACTIVITES	SOUS ACTIVITES	RESPONSABLE	DELAI D'EXECUTION	INDICATEURS DE BASE	RESSOURCES REQUISES			SOURCES DE FINANCEMENT
						CIBLES	HUMAINE	INFRASTRUCTURE ET EQUIPEMENT	
4.1.3. Octroyer une bourse à des cadres pour participer à des formations spécialisées reconnues en PCI et en antibiologie	4.1.2. Mettre en place des sites pilotes pour la mise en œuvre progressive des pratiques recommandées, en particulier les standards minimum en PCI (suite)	Ministère de la Santé (DNEHHS) SNE/CCM	T1 2021	0	4.1.2. Mettre en œuvre le plan d'action au niveau de chaque site pilote	Six bourses octroyées et bénéficiaires désignées	0	A budgétiser dans le PO 2021 des sites pilotes	Budget Etat/PTF (ANSS ?)
4.1.3. Octoyer une bourse à des cadres pour participer à des formations spécialisées reconnues en PCI et en antibiologie	4.1.3. Réactualiser et mettre en œuvre la politique nationale de PCI en milieu de soins	Ministère de la Santé (DNEHHS) SOGUITI SNE/CCM	T1 (table ronde des bailleurs)	0	4.1.3. Réactualiser et mettre en œuvre la politique nationale de PCI en milieu de soins	0	0	A budgétiser	BND/PTF

INTERVENTIONS	ACTIVITES	SOUS ACTIVITES	RESPONSABLE	DELAS D'EXECUTION	INDICATEURS DE BASE	CIBLES	RESSOURCES REQUISÉES		SOURCES DE FINANCEMENT
							HUMAINE	INFRASTRUCTURE ET EQUIPEMENT	
4.2. Améliorer la prévention des infections dans la communauté et dans le secteur de la santé animale, par l'assainissement, des mesures d'hygiène générale et par la vaccination			ME (DNSV)SNE/CCM	T3	Néant	Draft élaboré	Personnes ressources locales/Consultant	Néant	A budgétiser Budget Etat/OIE/ Autre PTF
4.2.3.1. Etablir le draft du référentiel									
4.2.3.2. Organiser un atelier pour la validation du référentiel			ME (DNSV)SNE/CCM	T3	Néant	Rapport atelier Draft validé	Personnes ressources locales/Consultant national	Néant	A budgétiser Budget BND PTF
4.2.3.3. Reproduire et diffuser le référentiel			ME (DNSV)SNE/CCM	T3	Néant			Néant	A budgétiser Budget BND PTF
4.2.3. Etablir et valider un référentiel national (guide) pour la biosécurité dans les élevages d'animaux									

INTERVENTIONS	ACTIVITES	SOUS ACTIVITES	RESPONSABLE	DELAIIS D'EXECUTION	INDICATEURS	RESSOURCES REQUISES			SOURCES DE FINANCEMENT	
						DE BASE	CIBLES	HUMAINE	INFRASTRUCTURE ET EQUIPEMENT	
4.2. Améliorer la prévention des infections dans la communauté et dans le secteur de la santé animale, par l'assainissement, des mesures d'hygiène générale et par la vaccination (suite)	4.2.4. Mettre en place quelques sites pilotes pour la mise en œuvre des activités	4.2.4.1 Choisir 3 sites d'élevage pilotes (dont 1 provincial).	ME (DNSV) SNE/CCM	T4	0	Néant	Néant	Néant	Néant	Budget BND PTF
	4.2.4.2 Organiser une supervision formative de 2 jours dans chaque site pilote pour faire l'analyse situationnelle, élaborer un plan d'action local et lancer le projet	4.2.4.2.1 Choisir 3 sites pilotes pour faire la mise en œuvre d'activités	ME (DNSV) SNE/CCM	T4	0			Personnes ressources locales Consultant	Néant	A budgétiser
	4.2.4.3 Mettre en place quelques sites pilotes pour la mise en œuvre des activités	4.2.4.3.1 Choisir 3 sites officiellement désignés								

INTERVENTIONS	ACTIVITES	SOUS ACTIVITES	RESPONSABLE	DELAIIS D'EXECUTION	INDICATEURS			RESSOURCES REQUISES			SOURCES DE FINANCEMENT
					DE BASE	CIBLES	HUMAINE	INFRASTRUCTURE ET EQUIPEMENT	OPERATIONNELLE		
4.2.5. Améliorer la prévention des infections dans la communauté et dans le secteur de la santé animale, par l'assainissement, des mesures d'hygiène générale et par la vaccination (suite)		4.2.5.1. Mettre en place d'un GTT élaborer un plan d'action pour l'application des normes du Codex Alimentarius pour accorder la conformité et la compétitivité des industries alimentaires	Ministère de l'Agriculture SNE/CCM	T3	GT officiellement en place	Rapport atelier de GTT officiellement valide	0	0	0 A budgétiser	BND/PTF	
4.2.5.2. Validation du plan d'action proposé par le GTT		4.2.5.3. Mise en œuvre du plan d'action	Ministère de l'Agriculture SNE/CCM	T4	Néant	Rapports d'activités	Personnes ressources locales/ Consultant	Néant	Sessions CCM	BND/PTF	
4.2.5. Améliorer la connaissance et la mise en œuvre des normes du Codex Alimentarius pour accorder la conformité et la compétitivité des industries alimentaires		4.2.5.3. Mise en œuvre du plan d'action	Ministère de l'Agriculture SNE/CCM	2021	Néant	Rapports d'activités	Personnes ressources locales/ Consultant	Néant	A budgétiser en 2020	Budget BND/PTF	

INTERVENTIONS	ACTIVITES	SOUS ACTIVITES	RESPONSABLE	DELAIS D'EXECUTION	INDICATEURS DE BASE	RESSOURCES REQUISES			SOURCES DE FINANCEMENT
						CIBLES	HUMAINE	INFRASTRUCTURE ET EQUIPEMENT	
5.1.1. Elaborer et valider les guides techniques pour le bon usage des antibiotiques en santé humaine et assurer la mise en œuvre à partir de sites pilotes	5.1.1.1. Élaborer le draft des guides du bon usage des antibiotiques	Ministère de la Santé (DNEHHS) SNE/CCM	T2	0	Draft du guide disponible	Personnes ressources locales/ Consultant	0	A budgétiser	EF PRF
5.1.1.2. Organiser un atelier de validation des guides	5.1.1.3. Éditer et diffuser les guides	Ministère de la Santé (DNEHHS) SNE/CCM	T3	0	Rapport atelier Document validé	Consultant	0	A budgétiser	EF PRF
5.1.1.3. Éditer et diffuser les guides	5.1.1.2. Organiser un atelier de validation des guides	Ministère de la Santé (DNEHHS) SNE/CCM	T3	0	Guide diffusé		0	A budgétiser	EF PRF
5.1.2. Élaborer et mettre en place des politiques de bonnes pratiques pour un bon usage des antimicrobiens dans tous les secteurs impliqués (santé humaine, animale, végétale)									

INTERVENTIONS	ACTIVITES	SOUS ACTIVITES	RESPONSABLE	DELAIS D'EXECUTION	INDICATEURS DE BASE	CIBLES	HUMAINE	INFRASTRUCTURE ET EQUIPEMENT	RESSOURCES REQUISES OPERATIONNELLE	SOURCES DE FINANCEMENT	
5.1.1. Elaborer et mettre en place des politiques de bonnes pratiques pour un bon usage des antimicrobiens dans tous les secteurs impliqués (santé humaine, animale, végétale) (suite)			Ministère de la Santé (DNEHHS) SNE/CCM	T3	5.1.1.4. Mettre en œuvre les recommandations issues de l'étude usage des antibiotiques (2 fois 5 jours) des médecins prescripteurs sur le bon usage des antibiotiques (2 fois 5 jours)	3 hôpitaux pilotes désignés	0	0	0 Néant	EF PTF	0 A budgétiser
5.1.1.5. Organiser un atelier de formation sties pilotes (suite)			Ministère de la Santé (DNEHHS) SNE/CCM	T4	5.1.1.5. Organiser un atelier de formation sties pilotes (suite)	Rapport de l'atelier (prescripteurs formes)	0	0	0		
			Personnes ressources locales/ Consultants								

INTERVENTION S	ACTIVITES	SOUS ACTIVITES	RESPONSABLE	DELAIS D'EXECUTION	INDICATEURS DE BASE	CIBLES	HUMAINE	INFRASTRUCTURE ET EQUIPEMENT	RESSOURCES REQUISES		SOURCES DE FINANCEMENT
									PERSONNES RESSOURCES LOCALES/CONSULTANT	PERSONNES RESSOURCES LOCALES/CONSULTANT	
5.1.2.1.	5.1.2.2. Organiser un atelier de validation locale et situationnelle pour élaborer un plan d'action à la mise en œuvre à partir des sites pilotes	5.1.1.6.	Ministère (DNEHHS) SNE/CCM	T4	élaborer et mettre en place des politiques de bonnes pratiques pour un bon usage des antimicrobiens dans tous les secteurs impliqués (santé humaine, animale, végétale) (suite)	guide document	guide	chaque site pilote	0	A budgétiser	EFPTF
5.1.2.2. Organiser un atelier de validation locale et situationnelle pour élaborer un plan d'action à la mise en œuvre à partir des sites pilotes	5.1.2.2. Organiser un atelier de validation locale et situationnelle pour élaborer un plan d'action à la mise en œuvre à partir des sites pilotes	5.1.2.1.	MIE DNSV SNE/CCM	T2	élaborer un plan d'action pour un bon usage des antimicrobiens dans tous les secteurs impliqués (santé humaine, animale, végétale) (suite)	guide document	guide	chaque site pilote	0	A budgétiser	BND/PTF
5.1.2.2. Organiser un atelier de validation locale et situationnelle pour élaborer un plan d'action à la mise en œuvre à partir des sites pilotes	5.1.2.2. Organiser un atelier de validation locale et situationnelle pour élaborer un plan d'action à la mise en œuvre à partir des sites pilotes	5.1.2.2. Organiser un atelier de validation locale et situationnelle pour élaborer un plan d'action à la mise en œuvre à partir des sites pilotes	MIE DNSV SNE/CCM	T3-T4	élaborer un plan d'action pour un bon usage des antimicrobiens dans tous les secteurs impliqués (santé humaine, animale, végétale) (suite)	guide document	guide	chaque site pilote	0	A budgétiser	BND/PTF

INTERVENTIONS	ACTIVITES	RESSOURCES REQUISÉES				SOURCES DE FINANCEMENT
		INDICATEURS DE BASE	CIBLES	HUMAINE	INFRASTRUCTURE ET EQUIPEMENT	
5.1. Elaborer et mettre en place des politiques de bonnes pratiques pour un bon usage des antimicrobiens dans tous les secteurs impliqués (santé humaine, animale, végétale)	5.1.2.	(suite)				
Etablir et valider le guide pour le bon usage des antibiotiques en santé animale et assurer la mise en œuvre à partir de sites pilotes	5.1.2.	(suite)				
5.1.2.5. Organiser un atelier de formation des recommandations édictées par les guides	5.1.2.3.	Editer et diffuser les guides	5.1.2.4. Mettre en œuvre les recommandations édictées dans les 3 sites pilotes	ME DNSV SNE/CCM	T4	ME DNSV SNE/CCM
5.1.2.5. Organiser un atelier de formation des recommandations édictées par les guides	5.1.2.3.	Editer et diffuser les guides	5.1.2.4. Mettre en œuvre les recommandations édictées dans les 3 sites pilotes	ME DNSV SNE/CCM	T2	ME DNSV SNE/CCM
5.1.2.5. Organiser un atelier de formation des recommandations édictées par les guides	5.1.2.3.	Editer et diffuser les guides	5.1.2.4. Mettre en œuvre les recommandations édictées dans les 3 sites pilotes	ME DNSV SNE/CCM	T4	ME DNSV SNE/CCM
Rapport atelier (Prescripteurs formés provenant essentiellement des sites pilotes)	0	Reférentes	Sties pilotes officiellement désignés et plans d'actions locaux élaborés	Personnes ressources locales/ Consultant	0	BND/PTF
Rapport atelier (Prescripteurs formés provenant essentiellement des sites pilotes)	0	Reférentes	Sties pilotes officiellement désignés et plans d'actions locaux élaborés	Personnes ressources locales/ Consultant	0	BND/PTF
Rapport atelier (Prescripteurs formés provenant essentiellement des sites pilotes)	0	Reférentes	Sties pilotes officiellement désignés et plans d'actions locaux élaborés	Personnes ressources locales/ Consultant	0	BND/PTF

INTERVENTIONS	ACTIVITES	SOUS ACTIVITES	RESPONSABLE	DELAIIS D'EXECUTION	INDICATEURS DE BASE	CIBLES	HUMAINE	RESSOURCES REQUISES			SOURCES DE FINANCEMENT
								INFRASTRUCTURE ET EQUIPEMENT	OPERATIONNELLE		
5.1.1. Etablir et mettre en place un plan d'action pour la gestion des déchets ménagers	5.1.1.1. Mise en place d'un plan d'action pour la gestion des déchets ménagers	Personnes ressources locales/ consultant	GTI Officiellement en place	GTI Officiellement en place	BND/PTF						
5.1.2. Mettre en place une politique nationale de gestion des déchets ménagers	5.1.2.1. Mise en place d'un plan d'action pour la gestion des déchets ménagers	Personnes ressources locales/ consultant	GTI Officiellement en place	GTI Officiellement en place	BND/PTF						
5.1.3. Mettre en place une politique nationale de gestion des pesticides	5.1.3.1. Mettre en place un GTI pour la gestion des pesticides	GTI	GTI	GTI	GTI	GTI	GTI	GTI	GTI	BND/PTF	
5.1.3.3. Validation du plan d'action proposé par le GTI	5.1.3.2. Élaborer un plan d'action par le GTI	GTI	GTI	GTI	GTI	GTI	GTI	GTI	GTI	BND/PTF	
5.1.3.4. Mettre en place une politique nationale de gestion des pesticides et assurer son application											
	(suite)										
	5.1.4. Etablir et mettre en place des politiques de bonnes pratiques pour un bon usage des antimicrobiens dans tous les secteurs impliqués (santé humaine, animale, végétale)										

INTERVENTIONS	ACTIVITES	SOUS ACTIVITES	RESPONSABLE	DELAIS D'EXECUTION	INDICATEURS DE BASE	CIBLES	RESSOURCES REQUISES			SOURCES DE FINANCEMENT
							HUMAINE	INFRASTRUCTURE ET EQUIPEMENT	OPERATIONNELLE	
5.2. Elaborer une politique de prévention de la contamination de l'environnement par les antimicrobiens, les microbes résistants, ou leurs dérivés et renforcer les capacités du laboratoire d'Analyse Environnementale (Suie)										
5.2.1. Elaborer un plan d'action pour le renforcement des capacités du laboratoire d'analyse environnementale										
5.2.1.1. Procéder à une analyse situationnelle et proposer un programme pour le renforcement des capacités de laboratoire										
							MEEF (Laboratoire d'Analyse Environnementale de Conakry) SNECCM	T3		
							Néant			
							Personnes ressources locales/ Consultant	0	A budgétiser	
										BND FAO PNUE BM

Budget

Intervention 1 :		Mettre en place les structures de Gouvernance et de coordination et assurer leurs fonctionnalités					
Sous-activité 1.1		Organiser une réunion journalière de 15 cadres à Conakry pour mettre en place un comité de suivi et valider ses TDRs					
Eléments / Catégorie de coût	Quantité	Fréquence	Entité Responsable	Cout Unitaire (GNF)	Cout Unitaire en Euro ($1€ = 10533 GNF$)	Cout Total en Euro	Source de Financement
Transport des participants	15	1	Ministère de la Santé, DNL	2 822 000	267,92	4018,80	BND/PTF
Collation	15	1		3 822 000	362,86	5442,89	
Sous total 1.1							
Sous-activité 1.2		Organiser une table ronde des bailleurs de fonds pour 50 participants à Conakry					
Location de salle	1	1		5 000 000	474,70	474,70	
Couverture médiatique	1	1		4 000 000	379,76	379,76	
Banderoles	2	1	Comité de suivi	250 000	23,73	47,47	
Collation	50	1		70 000	6,65	332,29	
Forfait fournitures de Bureau	1	1		500 000	47,47	47,47	
Cartables	50	1		15 000	1,42	71,20	
Sous total 1.2							
							14 250 000
							1 352,89

Sous-activité 1.3							Recruter deux consultants (national et international avec contrat de 15 jours ouvrables pour l'élaboration des TDR et des modules de l'atelier de formation, d'information et de sensibilisation de 90 participants à J1 et 35 participants de J2 à J3			
Eléments / Catégorie de coût	Quantité	Fréquence	Entité Responsable	Coût Unitaire (GNF)	Coût Unitaire en Euro (1€ = 10533 GNF)	Coût Total en Euro	Source de Financement	Ressources Requises en GNF	Ressources requises en Euros	
Frais de recrutement et honoraires de consultant national	15	1	SNE		2 822 000	300.00	4500,00		42 997 500	4 500,00
Frais de recrutement et honoraires consultant international	15	1	SNE		3 822 000	496,14	7442,10		71 109 266	7 442,10
Sous / TOTAL 1.3									114 106 766	11 942,10
Sous-activité 1.4 Editer le document du PAN en 300 exemplaires à Conakry										
Éditer 300 exemplaires du PAN Conakry	300	1	SNE	70 000	6,65	1993,73	BND/PTF	21 000 000,0	1 993,73	
Sous TOTAL 1.4								21 000 000,0	1 993,73	

Sous-activité 1.5		Organiser un atelier de 90 participants à J1 et 35 de J2 à J3 à Conakry avec l'appui des deux consultants pour l'atelier de formation, d'information et la sensibilisation des acteurs nationaux						
Eléments / Catégorie de coût	Quantité	Fréquence	Entité Responsable	Coût Unitaire (GNF)	Coût Total en Euro	Source de Financement	Ressources Requises en GNF	Ressources requises en Euros
Location Salle	1	3		3 000 000	284.82	854.46		854.46
Banderole	4	1		250 000	23.73	94.94		94.94
Cartables	100	1		15 000	1.42	142.41		142.41
Pause-Café (150 H/J) à J1	100	1		70 000	6.65	664.58		664.58
Pause déjeuner (150 H/J) à J1	100	1	SNE	140 000	13.29	1329.16	BND/PTF	14 000 000 1 329.16
Pause-Café (45 H/J) à J2 et J3	45	2		50 000	4.75	427.23		427.23
Pause déjeuner (45 H/J) à J2 et J3	45	2		150 000	14.24	1281.68		1 281.69
Couverture médiatique	1	3		3 000 000	284.82	854.46		854.46
Transport des participants	35	3		100 000	9.49	996.87		996.87

Organiser un atelier de 90 participants à J1 et 35 de J2 à J3 à Conakry avec l'appui des deux consultants pour l'atelier de formation, d'information et la sensibilisation des acteurs nationaux								
Eléments / Catégorie de coût	Quantité	Fréquence	Entité Responsable	Coût Unitaire (GNF)	Coût Total en Euro (1€ = 10533 GNF)	Source de Financement	Ressources Requises en GNF	Ressources requises en Euros
Billet d'avion consultant International	1	1		5 350 800	508,00		5 350 800	508,00
Per diem Consultant international	1	6	SNE	1 956 615,875	170	1020	10 647 966	1010,91
Location véhicule transport des consultants	1	4		700 000	66,46	265,83		2 800 000
Carburant séjour du véhicule des consultants (20 L/J)	20	3		10 000	0,95	56,96		600 000
SOUS TOTAL 1.5							38 298 766	3 636,07

Organiser deux (2) sessions du CNP avec 25 participants à Conakry								
Eléments / Catégorie de coût	Quantité	Fréquence	Entité Responsable	Coût Unitaire (GNF)	Coût Total en Euro (1€ = 10533 GNF)	Source de Financement	Ressources Requises en GNF	Ressources requises en Euros
Pause-Café (25 H/J)	60	2		70 000	6,65	797,49		8 400 000
Pause déjeuner (25H/J)	60	2	SNE	140 000	13,29	1 594,99	BND/PTF	16 800 000
Forfait fournitures de Bureau	1	2		500 000	47,47	94,94		94,94
Cartables	30	2		15 000	1,42	170,89		1 800 000
Sous TOTAL 1 ; 6								28 000 000
Sous-activité 1.7 Organiser vingt-quatre (24) sessions des comités de CCS avec 15 participants en moyenne dans quatre secteurs clés à Conakry : SNE et CCM sont en charge de la répartition du nombre précis de participants à prévoir pour chaque secteur								
Pause-Café (15 H/J)	15	6		50 000,0	4,75	427,23		4 500 000
Pause déjeuner (15 H/J)	15	6		150 000,0	14,24	1 281,69		13 500 000
Forfait fournitures de Bureau	1	6	SNE	200 000,0	18,99	113,93	BND/PTF	1 200 000
Cartables	15	6		15 000,0	1,42	128,17		1 350 000
TOTAL UNE SESSION								1 951,01
Sous TOTAL 1.7			(24 sessions)					493 200 000
								46 824,27

Sous-activité 1.8		Organiser 4 sessions CCM avec 40 participants							
Éléments / Catégorie de coût	Quantité	Fréquence	Entité Responsable	Coût Unitaire (GNF)	Coût Unitaire en Euro (1€ = 10533 GNF)	Coût Total en Euro	Source de Financement	Ressources Requises en GNF	Ressources requises en Euros
Pause-Café (15 H/J)	40	6		50 000,0	5,23	1 255,89		12 000 000	1 255,89
Pause-déjeuner (15 H/J)	40	6	SNE	150 000,0	15,70	3 767,66	BND/PTF	36 000 000	3 767,66
Forfait fournitures de Bureau	1	6		200 000,0	20,93	125,59		1 200 000	125,59
Cartables	40	6		15 000,0	1,57	376,77		3 600 000	376,77
TOTAL UNE SESSION								52 800 000	5 525,90
SOUS TOTAL 1.8								493 200 000	51 616,95
Sous-activité 1.9		Assurer le frais de fonctionnement du SNE et ses organes (électricité, eau, internet fourniture de bureau etc. ...)							
forfait trimestriel (appui au fonctionnement de routine, démarrage des activités avant la fonctionnalité des autres structures, gestion des autres GTT, indemnités de sessions et déplacements des participants aux CCM et divers)									
SOUS TOTAL 1.9									

Intervention 2 :		Améliorer l'information, la sensibilisation et la formation sur la RAM							
Sous-activité 2.1		Elaborer le plan national de communication avec l'appui d'un consultant pour un contrat de 10 jours ouvrables							
Éléments / Catégorie de coût	Quantité	Fréquence	Entité Responsable	Coût Unitaire (GNF)	Coût Unitaire en Euro (1€ = 10533 GNF)	Coût Total en Euro	Source de Financement	Ressources Requises en GNF	Ressources requises en Euros
Frais de recrutement et honoraires du consultant national	10	1	SNE	2 866 500	272.14	2 721	BND/PTF	28 665 000	2 721,45
Sous TOTAL 2.1								28 665 000	2 721,45
Sous-activité 2.2		Organiser une conférence de presse sur la RAM regroupant 70 journalistes (presse écrite, audiovisuelle et en ligne) du secteur public et privé à Conakry							
Confection de banderole	4	1		250 000,00	23,73	94,94		1 000 000	94,94
Confection de Tshirt	150	1	SNE	50 000,00	4,75	712,05	BND/PTF	7 500 000	712,05
Collation	100	1		70 000,00	6,65	664,58		7 000 000	664,58
Forfait fourniture de bureau	1	1		300 000,00	28,48	28,48		300 000	28,48
Sous TOTAL 2.2								15 800 000	1 500,05

Organiser une conférence de d'information et de sensibilisation sur la RAM dans une université de Conakry à l'intention 250 enseignants chercheurs et étudiants						
Sous-activité 2.3	Quantité	Fréquence	Entité Responsable	Coût Unitaire (GNF)	Coût Unitaire en Euro (1€ = 10533 GNF)	Source de Financement
Eléments / Catégorie de coût						Ressources requises en GNF
Confection de banderole	4	1		250 000,00	23,73	94,94
Confection de Tshirt	300	1		50 000,00	4,75	1 424,10
Collation	275	1	SNE	70 000,00	6,85	1 827,59
Forfait fourniture de bureau	1	1		1 500 000,00	142,41	142,41
Couverture médiatique	1	1		3 000 000,00	284,82	3 000 000
SOUS TOTAL 2.3						3 489,03

Sous-activité 2.4		Organiser une conférence d'information et de sensibilisation sur la RAM à Conakry dans un hôpital national l'intention de 120 professionnels de santé humaine							
Éléments / Catégorie de coût	Quantité	Fréquence	Entité Responsable	CU (GNF)	Coût Unitaire en Euro (1€ = 10533 GNF)	Coût Total en Euro	Source de Financement	Ressources Requises en GNF	Ressources requises en Euros
Frais de transport des organisateurs	30	1		100 000,00	9,49	284,82		3 000 000	284,82
Collation	150	1		70 000,00	6,65	996,87	BNDI/PTF	10 500 000	996,87
Forfait fourniture de bureau	1	1	SNE	300 000,00	28,48	28,48		300 000	28,48
Confection de banderole	4	1		250 000,00	23,73	94,94		1 000 000	94,94
Sous TOTAL 2.4								14 800 000	1 405,11
Sous-activité 2.5		Organiser une émission audiovisuelle d'information et de sensibilisation sur la RAM pendant 03 jours sur 02 chaînes de télévision et 03 jours dans 10 radios publiques et privées pendant 03 jours pour l'information du grand public							
Emissions jour audiovisuelles	2	3		5 000 000,00	474,70	2 848,19		30 000 000	2 848,19
Emissions journalières radios en 3 langues et spot publicitaire	10	3	SNE	2 500 000,00	237,35	7 120,48	BNDI/PTF	75 000 000	7 120,48
Confection de T-shirt	20	1		50 000,00	4,75	94,94		1 000 000	94,94
Confection de banderole	2	1		250 000,00	23,73	47,47		500 000	47,47
Sous TOTAL 2.5								106 500 000	10 111,08

Sous-activité 2.6		Organiser une conférence d'information et de sensibilisation sur la RAM et l'utilisation des antibiotiques en santé animale à Conakry à l'intention de 85 professionnels de santé animale							
Eléments / Catégorie de coût	Quantité	Fréquence	Entité Responsable	CU (GNF)	Cout Unitaire en Euro (1€ = 10533 GNF)	Cout Total en Euro	Source de Financement	Ressources Requises en GNF	Ressources requises en Euros
Frais de transport des organisateurs	15	1		100 000,00	9,49	142,41		1 500 000	142,41
Collation	100	2		70 000,00	6,65	1 329,16		14 000 000	1 329,16
Confection de T-shirt	100	1	SNE	70 000,00	6,65	664,58	BND/PTF	7 000 000	664,58
Forfait fourniture de bureau	1	1		300 000,00	28,48	28,48		300 000	28,48
Confection de banderole	4	1		250 000,00	23,73	94,94		1 000 000	94,94
Sous TOTAL 2.6								22 800 000	2 164,63
Sous-activité 2.7		Organiser une conférence d'information et de sensibilisation sur la RAM et l'utilisation rationnelle des pesticides et autres produits à Conakry à l'intention de 135 professionnels de l'agriculture et l'environnement							
Eléments / Catégorie de coût	Quantité	Fréquence	Entité Responsable	CU (GNF)	Cout Unitaire en Euro (1€ = 10533 GNF)	Cout Total en Euro	Source de Financement	Ressources Requises en GNF	Ressources requises en Euros
Frais de transport des organisateurs	15	1		100 000,00	9,49	142,41		1 500 000	142,41
Collation (135 H/J)	150	2		70 000,00	6,65	1 993,73		21 000 000	1 993,73
Confection T-shirt	200	1	SNE	70 000,00	6,65	1 329,16	BND/PTF	14 000 000	1 329,16
Forfait fourniture de bureau	1	1		300 000,00	28,48	28,48		300 000	28,48
Confection de banderole	4	1		250 000,00	23,73	94,94		1 000 000	94,94
Sous TOTAL 2.7								36 800 000	3 493,78

Mettre en place de manière progressive un système de surveillance prospective et continu de la RAM						
Sous-activité 3.1		Organiser un atelier de formation d'un pool de 30 formateurs en santé humaine et animale pendant 3 jours à Kindia avec l'appui de 3 facilitateurs sur les outils d'évaluation de la consommation des antimicrobiens				
Eléments / Catégorie de coût	Quantité	Fréquence	Entité Responsable	CU (GNF)	Cout Unitaire en Euro (1€ = 10533 GNF)	Cout Total en Euro
Pause-Café (50H/J)	50	3		50 000,00	4,75	712,05
Pause-déjeuner (50H/J)	50	3		110 000,00	10,44	1 566,51
Cartables	35	1		15 000,00	1,42	49,84
Carburants 15 véhicules Transport des participants et facilitateurs	49,32	15	CNC	10 000,00	0,95	702,36
Carburant séjour (5L/J)	75	3		10 000,00	0,95	213,61
Per diem de participants et facilitateurs	18	4		605 000,00	57,44	4 135,57
Per diem des 15 chauffeurs	15	4		605 000,00	57,44	3 446,31
Sous TOTAL 3.1						114 033 000
						10 826,26

Sous-activité 3.2								
Réaliser une réunion de 03 jours pour 12 personnes de la DNPM afin d'élaborer le protocole de l'étude et le choix des sites d'études								
Eléments / Catégorie de coût	Quantité	Fréquence	Entité Responsable	CU (GNF)	Cout Unitaire en Euro (1€ = 105,33 GNF)	Cout Total en Euro	Source de Financement	Ressources Requises en GNF
Collation	12	3		70 000,00	6,65	239,25		2 520 000
Cartables	12	1	DNPM/DNSV	15 000,00	1,42	17,09	BND/PTF	180 000
Transport des participants	12	3		100 000,00	9,49	341,78		3 600 000
Sous TOTAL 3.2								2 700 000
Sous-activité 3.3								
Assurer la formation de 20 enquêteurs (13 en santé humaine et 7 en santé animale) et deux (2) opérateurs de saisie à Conakry pendant 3 jours avec l'appui de deux formateurs								
Pause-Café (24 H/J)	24	3		50 000,00	4,75	341,78		3 600 000
Pause-déjeuner	24	3		110 000,00	10,44	751,92		7 920 000
Transport des participants	24	3		100 000,00	9,49	683,57		7 200 000
Cartables	24	1	DNPM/DNSV	15 000,00	1,42	34,18	BND/PTF	360 000
Per diem de formateurs	2	3		1 000 000,00	94,94	569,64		6 000 000
Forfait fourniture de Bureau et reprographie	1	1		500 000,00	47,47	47,47		500 000
Sous TOTAL 3.3								2 381,09

Sous-activité 3.4		Réaliser l'étude proprement dit sur les 03 sites pilotes pendant une Journée,							
Éléments / Catégorie de coût	Quantité	Fréquence	Entité Responsable	CU (GNF)	Coût Unitaire en Euro (1€ = 10533 GNF)	Coût Total en Euro	Source de Financement	Ressources Requises en GNF	Ressources requises en Euros
Pause Café (22 H/J)	22	1		50 000,00	4,75	104,43		1 100 000	104,43
Pause-déjeuner	22	1		110 000,00	10,44	229,75		2 420 000	229,75
Transport des participants	22	1	DNPM/DNSV	100 000,00	9,49	208,87	BND/PTF	2 200 000	208,87
Cartable	22	1		15 000,00	1,42	31,33		330 000	31,33
Pendien de formateurs	2	1		1 000 000,0	94,94	94,94		2 000 000	189,88
Sous TOTAL 3.4								8 050 000	764,26
Sous-activité 3.5		Réaliser la saisie, l'analyse, l'interprétation des données et rédiger le rapport de l'étude par 5 cadres pendant trois jours							
Pause Café (5 H/J)	7	3		50 000,00	4,75	99,69		1 050 000	99,69
Pause-déjeuner	7	3		110 000,00	10,44	219,31		2 310 000	219,31
Transport des participants	7	3	DNPM/DNSV	100 000,00	9,49	199,37	BND/PTF	2 100 000	199,37
Forfait fourniture de bureau	1	1		1 000 000,0	94,94	94,94		1 000 000	94,94
Sous TOTAL 3.5								6 460 000	613,31

Intervention 4 :						
Réactualiser et mettre en œuvre la politique nationale de PCI en milieu de soin						
Sous-activité 4.1			Elaborer le draft du plan d'action PCI avec l'appui d'un consultant international et un consultant national pour un contrat de 25 jours ouvrables			
Éléments / Catégorie de coût	Quantité	Fréquence	Entité Responsable	CU (GNF)	Coût Unitaire en Euro (1€ = 10533 GNF)	Coût Total en Euro
Frais de recrutement et honoraires de consultant national	25	1	Ministère de la Santé SNECCM DNEHHS	2 866 500	272.14	6 803.62
Frais de recrutement et honoraires consultant international	25	1		4 740 618	450.07	11 251.82
Sous total 4.1						190 177 943
						18 055,44

Sous-activité 4.2		Organiser un atelier de 30 personnes non résidentes et 2 personnes résidentes pendant 3 jours à Kindia pour la validation du plan d'action avec l'appui des deux consultants							
Eléments / Catégorie de coût	Quantité	Fréquence	Entité Responsable	CU (GNF)	Coût Unitaire en Euro (1€ = 10533 GNF)	Coût Total en Euro	Source de Financement	Ressources Requises en GNF	Ressources requises en Euros
Location Salle	1	3	Ministère de la santé (SNE/CCM) DNEHHS	3 000 000	284,82	854,46		9 000 000	854,46
Couverture médiatique	1	1		3 000 000	284,82	284,82	BND/PTF	3 000 000	284,82
Banderoles	1	4		250 000,0	23,73	94,94		1 000 000	94,94
Cartables	35	1		15 000,0	1,42	49,84		525 000	49,84
Pause-Café	50	3		70 000,00	6,65	996,87		10 500 000	996,87
Pause-déjeuner	50	3		110 000,0	10,44	1 566,51		16 500 000	1 566,51
Carburant Transport des participants et consultant (16 véhicules)	49,32	16		10 000,00	0,95	749,19		7 891 200	749,19
Location véhicule transport des consultants	1	4	Ministère de la santé (SNE/CCM) DNEHHS	700 000,0	66,46	265,83	BND/PTF	2 800 000	265,83
Carburant séjour 16 véhicules (5L/jour)	80	3		10 000,00	0,95	227,86		2 400 000	227,86
Per diem des consultants	2	4		1 790 893	170,03	1 360,21		14 327 144	1 360,21
Per diem résident H/J	2	3		100 000,0	9,49	56,96		600 000	56,96

Sous-activité 4.2 (suite) Organiser un atelier de 30 personnes non résidentes et 2 personnes résidentes pendant 3 jours à Kindia pour la validation du plan d'action avec l'appui des deux consultants

Eléments / Catégorie de coût	Quantité	Fréquence	Entité Responsable	CU (GNF)	Cout Unitaire en Euro (1€ = 10533 GNF)	Cout Total en Euro	Source de Financement	Ressources Requises en GNF	Ressources requises en Euros
Per diem des chauffeurs	15	1		605 000,0	57.44	861.58		9 075 000	861.58
Per diem non résident HJ	30	4	Ministère de la santé (SNE/CCM) DNEHHS	605 000,0	57.44	6 892.62	BND/PTF	72 600 000	6 892.62
Billet d'avion du consultant international	1	1		5 350 800	508.00	508.00		5 350 800	508.00
Sous TOTAL 4.2								155 569 144	14 769,69
Sous-activité 4.3 Editer et diffuser de 200 exemplaires du plan d'action									
Editor 200 exemplaires du plan d'action PCI	200	1	(SNE/CCM)	65 000,00	6.17	1 234,22	BND/PTF	13 000 000	1 234,22
Sous TOTAL 4.3								13 000 000	1 234,22

Sous-activité 4.4							Octroyer une bourse à 2 cadres pour le DIU Antibiose, 2 cadres pour le DIU Hygiène hospitalière et 2 cadres pour une formation semblable en santé animale.			
Eléments / Catégorie de coût	Quantité	Fréquence	Entité Responsable	CU (GNF)	Coût Unitaire en Euro (1€ = 10533 GNF)	Coût Total en Euro	Source de Financement	Ressources Requises en GNF	Ressources requises en Euros	
frais d'inscription	6	1			5 000 000	474,70	2 848,19			
Frais de scolarité	6	1	SNE/CCM DNPM/DNSV /DNEHHS		50 000 000	4 746,99	28 481,91	BND/PTF	300 000 000	
Billet d'avion	6	1			9 096 360	863,61	5 181,63			
Frais d'Hôtel et de séjour	6	35			1 750 000	166,14	34 890,34			
Sous TOTAL 4.4								752 078 160	71 402,08	
Sous-activité 4.5							Elaborer le draft du référentiel de biosécurité pour les élevages d'animaux par un consultant international et un consultant national pour un contrat de 12 jours ouvrables			
Frais de recrutement et d'honoraires du consultant international	1	12	SNE/CCM DNPM/DNSV		3 822 000	362,86	4 354,32	BND/PTF	45 864 000	4 354,32
Frais de recrutement et d'honoraires du consultant national	1	12			2 866 500	272,14	3 265,74			
Sous TOTAL 4.5								80 262 000	7 620,05	

Sous-activité 4.6							Organiser un atelier de 24 participants dont 2 résidents pendant 3 jours à Kindia avec l'appui des deux consultants pour la validation du référentiel national		
Eléments / Catégorie de coût	Quantité	Fréquence	Entité Responsable	CU (GNF)	Coût Unitaire en Euro (1€ = 10533 GNF)	Coût Total en Euro	Source de Financement	Ressources Requises en GNF	Ressources requises en Euros
Location Salle	1	3		3 000 000	284,82	854,46		9 000 000	854,46
Couverture médiatique	1	1		3 000 000	284,82	854,46		3 000 000	284,82
Banderoles	1	4	Ministère de la santé (SNECCM) DNSV	250 000	23,73	94,94	BND/PTF	1 000 000	94,94
Cartables	25	1		15 000,00	1,42	35,60		375 000	35,60
Pause-Café (40/J)H/J)	40	3		70 000,00	6,65	797,49		8 400 000	797,49
Pause déjeuner(40/J)H/J)	40	3		110 000,0	10,44	1 253,20		13 200 000	1 253,20
Carburant Transport des participants et consultants (13 v)	49,32	12		10 000,00	0,95	561,89		5 918 400	561,89
Location véhicule transport consultants	1	4		700 000,0	66,46	265,83		2 800 000	265,83
Carburant séjour 13 véhicules (5L/jour)	65	3	Ministère de la santé (SNECCM) DNSV	10 000,00	0,95	185,13		1 950 000	185,13
Billet d'avion du consultant internat	1	1		5350800	508,00	508,00	BND/PTF	5 350 800	508,00
Per diem consultant	2	4		1 790 893	170,03	1 360,21		14 327 144	1 360,21
Per diem résident H/J	2	4		100 000,0	9,49	75,95		800 000	75,95
Per diem des chauffeurs	12	1		605 000,0	57,44	689,26		7 260 000	689,26
Per diem non résident H/J	22	4		605 000,0	57,44	5 054,59		53 240 000	5 054,59
Sous TOTAL 4.6								126 621 344	12 021,39

Sous-activité 4.7							Editer et diffuser le référentiel en 150 exemplaires			
Eléments / Catégorie de coût	Quantité	Fréquence	Entité Responsable	CU (GNF)	Cout Unitaire en Euro (1€ = 105,33 GNF)	Cout Total en Euro	Source de Financement	Ressources Requises en GNF	Ressources requises en Euros	
Editor 150 exemplaires du référentiel PCI	150	1	(SNE/CCM)	65 000,0	6,17	925,66	BND/PTF	9 750 000	925,66	
Sous TOTAL 4.7									9 750 000	
Sous-activité 4.8										925,66
Organiser une supervision formative de 2 jours par deux superviseurs dans les 2 sites pilotes de Conakry et le site de Kindia pour faire l'analyse situationnelle et élaborer un plan d'action local										
Carburant Transport superviseurs dans les 2 sites Conakry pendant 2 j (20 L/J)	20	4	(SNE/CCM) DNSV	10 000,00	0,95	9,95	BND/PTF	800 000	75,95	
Per diem des superviseurs dans les 2 sites pilotes Conakry pendant 2j	2	4		605 000,00	57,44	459,51		4 840 000	459,51	
Carburant transport des superviseurs 1 véhicule sur le site pilote de Kindia	49,34	1		10 000,00	0,95	9,95		493 400	46,84	
Carburant intérieur Kindia / joindre le site pilote 100 Km	18	1	(SNE/CCM) DNSV	10 000,00	0,95	17,09	BND/PTF	180 000	17,09	
Per diem superviseur	2	3		605 000,00	57,44	344,63		3 630 000	344,63	
Per diem Chauffeur	1	3		605 000,00	57,44	172,32		1 815 000	172,32	
Carbur séjour (5 L /)	10	2		10 000,00	0,95	18,99		200 000	18,99	
Cartables	2	2		15 000,00	1,42	5,70		60 000	5,70	
Sous TOTAL 4.8									12 018 400	1 141,02

Elaborer un plan d'action pour la mise en œuvre des normes du Codex Alimentarius avec l'appui d'un consultant national et un GTT de 10 membres						
Éléments / Catégorie de coût	Quantité	Fréquence	Entité Responsable	CU (GNF)	Coût Unitaire en Euro (1€ = 10533 GNF)	Coût Total en Euro
Frais de recrutement et frais honoraires du consultant national avec un contrat de quinze (15) jours ouvrables.	15	1		2 866 500	272.14	4 082.17
Collation (11H/J)	11	5	Ministère de l'Agriculture DNPV DS SNE CCM	70 000,00	6,65	697,81
Transport des participants	10	5		100 000,00	9,49	949,40
Forfait fourniture de bureau	1	1		250 000,00	23,73	23,73
Sous TOTAL 4.9						60 597 500
						5 753,11

Intervention 5 :	Elaborer et mettre en place des politiques de bonnes pratiques pour un bon usage des antimicrobiens dans tous les secteurs impliqués (santé humaine, animale, végétale, environnement, agroalimentaire)					
Sous-activité 5.1	Elaborer le draft des guides du bon usage des antibiotiques par deux consultants internationaux et un consultant national (contrat de 20 jours ouvrables)					
Éléments / Catégorie de coût	Quantité	Fréquence	Entité Responsable	CU (GNF)	Cout Unitaire en Euro (1€ = 10533 GNF)	Source de Financement
Frais de recrutement et frais d'honoraires du consultant national	1	20	Ministère de la santé DNSHHS SEN/CCM	2 866 500	272,14	5 442,89
Frais de recrutement et frais d'honoraires des 02 consultants internationaux	2	20		4 740 618	450,07	18 002,92
SOUS TOTAL 5.1						246 954 708
						23 445,81

Organiser un atelier de 30 participants non résidents et 2 participants résidents pendant 3 jours à Kindia avec l'appui des trois consultants pour la validation du draft du guide de bon usage des antimicrobiens						
Éléments / Catégorie de coût	Quantité	Fréquence	Entité Responsable	CU (GNF)	Cout Unitaire en Euro (1€ = 10533 GNF)	Source de Financement
Location Salle	1	3	Ministère de la santé DNSHHS SEN /CCM	3 000 000	284.82	854,46
Couverture médiatique	1	1		3 000 000	284.82	BND/PTF
Banderoie	1	4		250 000	23.73	
Cartables	35	1		15 000,00	1,42	
Pause-Café(55H/J)	55	3		70 000,00	6,65	
Pause-déjeuner (55H/J)	55	3		110 000,0	10,44	
Carburant Transport des participants et consultant (15 véhicules)	49,32	15	Ministère de la santé DNSHHS SEN /CCM	10 000,00	0,95	702,36
Location véhicule transport des consultants	1	4		700 000,0	66,46	BND/PTF
Carburant séjour 15véhicules (5L/jour)	75	3		10 000,00	0,95	
Billets d'avion consultants internationaux	2	1		5 350 800	508,00	
					1 016,01	
					10 701 600	1 016,01
						Ressources requises en Euros
					9 000 000	854,46
					3 000 000	284,82
					1 000 000	94,94
					525 000	49,84
					11 550 000	1 096,55
					18 150 000	1 723,16
					7 398 000	702,36
					2 800 000	265,83
					2 250 000	213,61
					10 701 600	1 016,01

Sous-activité 5.2 (suite) Elaborer le draft des guides du bon usage des antibiotiques par deux consultants internationaux et un consultant national (contrat de 35 jours ouvrables)						
Éléments / Catégorie de coût	Quantité	Fréquence	Entité Responsable	CU (GNF)	Coût Unitaire en Euro (1€ = 105,33 GNF)	Coût Total en Euro
Per diem des consultants	3	4		605 000,0	187,43	2 249,16
Per diem résident H/J	2	4	Ministère de la santé DNSHHS SEN/CCM	100 000,0	9,49	75,95
Per diem des chauffeurs	14	1		605 000,0	57,44	804,14
Per diem non résident H/J	30	4		605 000,0	57,44	6 892,62
Sous total 5.2						171 935 002
						16 323,46

Sous-activité 5.3		Editor et diffuser 400 exemplaires du guide							
Eléments / Catégorie de coût	Quantité	Fréquence	Entité Responsable	CU (GNF)	Cout Unitaire en Euro (1€ = 10533 GNF)	Cout Total en Euro	Source de Financement	Ressources Requises en GNF	Ressources requises en Euros
Editor 400 copies des guides de bon usage des antibiotiques	400	1	Ministère de la Santé DINSHHS SEN /CCM	75 000,0	7,12	2 848,19	BND/PTF	30 000 000	2 848,19
Sous Total 5.3								30 000 000	2 848,19

Organiser un atelier de formation de 40 médecins prescripteurs non résidants et 2 résidants à Coyah pendant dix (10) jours sur le bon usage des antibiotiques avec l'appui de deux consultants						
Eléments / Catégorie de coût	Quantité	Fréquence	Entité Responsable	CU (GNF)	Cout Unitaire en Euro (1€ = 10533 GNF)	Cout Total en Euro
Frais de recrutement et frais d'honoraires du consultant national pour un contrat de 20 jours ouvrables	1	20		2 866 500	272,14	5 442,89
Frais de recrutement et frais d'honoraires de deux consultants internationaux pour un contrat de 20 jours ouvrables	2	20		4 740 618	450,07	18 002,92
Ministère de la santé (SNE/CCM) DNEHHS	1	10				BND/PTF
Location Salle	1	10		3 000 000	284,82	2 848,19
Couverture médiatique	1	10		3 000 000	284,82	2 848,19
Banderoles	4	3		250 000	23,73	284,82
Cartables	45	3		15 000,00	1,42	192,25
						192,25
						2 025 000

Sous-activité 5.4(suite)						
Organiser un atelier de formation de 40 médecins prescripteurs non résidants et 2 résidants à Coyah pendant 10 j sur le bon usage des antibiotiques avec l'appui de 2 consultants						
Eléments / Catégorie de coût	Quantité	Fréquence	Entité Responsable	CU (GNF)	Coût Unitaire en Euro (1€ = 10533 GNF)	Coût Total en Euro
Pause-Café (65/J)H/J	65	3		70 000,00	6,65	1 295,93
Pause déjeuner (65,J)H/J	65	3		110 000,0	10,44	2 036,46
Carburant Transport des participants et consultant (15 véh)	18	15		10 000,00	0,95	256,34
Location véhicule transport consultants	3	4	Ministère de la santé (SNE/CCM) DNEHHS	700 000,0	66,46	797,49
Carburant séjour 15 véhicules (5L/jour)	75	3		10 000,00	0,95	213,61
Billets consultants internationaux	2	1		5 350 800	508,00	1 016,01
Per diem des consultants H/J	2	4		1 790 894	170,03	1 360,22
Per diem résident H/J	2	4		100 000,0	9,49	75,95
Per diem des chauffeurs	14	3		605 000,0	57,44	2 412,42
Per diem non résident H/J	40	4		605 000,0	57,44	9 190,16
SOUS TOTAL 5.4					-	48 273,85

Sous-activité 5.5		Réaliser une analyse situationnelle locale et élaborer un plan d'action pendant 3 jours dans les 3 sites pilotes de Conakry,							
Éléments / Catégorie de coût	Quantité	Fréquence	Entité Responsable	CU (GNF)	Cout Unitaire en Euro (1€ = 10533 GNF)	Cout Total en Euro	Source de Financement	Ressources Requises en GNF	Ressources requises en Euros
Frais de recrutement et frais d'honoraires des consultants internationaux pour un contrat de [12]	2	12		4 740 618	450,07	10 801,75		113 774 825	10 801,75
Frais de recrutement et frais d'honoraires consultant national pour un contrat de douze jours	1	12		2 866 500	272,14	3 265,74		34 398 000	3 265,74
Billet des consultants internationaux	2	1		5 350 800	508,00	1 016,01		10 701 600	1 016,01
Per diem des consultants internationaux	2	4		1 790 894	170,03	1 360,22		14 327 149	1 360,22
Collation (25 H/J) de 2 journées pour l'analyse situationnelle et l'élaboration du plan d'action dans les 3 sites pilotes de Conakry	75	2		70 000,00	6,65	996,87		10 500 000	996,87
Collation (40 H/J) journée 3 pour la validation du plan d'action dans les 3 sites de Conakry	120	1		70 000,00	6,65	797,49		8 400 000	797,49
Carburant Transport des consultants pendant 3 jours en litre (20L/J)	20	3		10 000,00	0,95	56,96		600 000	56,96
Sous TOTAL 5.5								192 701 574	18 295,03

Elaborer le guide pour le bon usage des antibiotiques en santé animale avec l'appui d'un consultant national et international pour un contrat de 20 jours ouvrables						
Sous-activité 5.6	Eléments / Catégorie de coût	Quantité	Fréquence	Entité Responsable	CU (GNF)	Cout Unitaire en Euro (1€ = 10533 GNF)
Frais de recrutement et frais d'honoraires du consultant international	20	1		Ministère de l'Elevage DNSV SNE CCM	3 822 000	362,86
Frais de recrutement et frais d'honoraires du consultant national	20	1			2 866 500	272,14
SOUS TOTAL 5.6						
						133770000
						12 700,09

Sous-activité 5.7 Organiser un atelier de 20 participants non-résidents et 2 participants résidants pendant 3 jours à Coyah avec l'appui des deux consultants pour la validation du document

Eléments / Catégorie de coût	Quantité	Fréquence	Entité Responsable	CU (GNF)	Coût Unitaire en Euro (1€ = 105,33 GNF)	Coût Total en Euro	Source de Financement	Ressources Requises en GNF	Ressources Requises en Euros
Location Salle	1	3		3 000 000	284,82	854,46		90 002 563	854,46
Couverture médiatique	1	1		3 000 000	284,82	854,46		30 000 854	284,82
Banderoie	1	4		250 000	23,73	94,94		10 000 285	94,94
Cartables	25	1	Ministère de l'élevage DNSV SEN /CCM	15 000	1,42	35,60		3 750 107	35,60
Pause-Café (40H/J)	40	3		70 000	6,65	797,49	BNDI/PTF	84 002 392	797,49
Pause déjeuner (40H/J)	40	3		110 000	10,44	1253,20		132 003 760	1 253,20
Carburant Transport des participants et consultant (9 véhic)	18	9		10 000	0,95	153,80		16 200 461	153,80
Location véh. transp des consultants	1	4		700 000	66,46	265,83		28 000 797	265,83
Carburant séjour 9 véhicules (5L/jour)	45	3		10 000,00	0,95	128,17		13 500 385	128,17
Billet consultant international	1	1	Ministère de l'élevage DNSV SEN /CCM	5 350 800	508,00	508,00		53 509 524	508,00
Per diem des consultants	2	4		1 790 894	170,03	1 360,22	BNDI/PTF	43 275 573	1 360,22
Per diem résident H/J	2	4		100 000,00	9,49	75,95		8 000 228	75,95
Per diem des chauffeurs	8	1		605 000,00	57,44	459,51		48 401 379	459,51
Per diem non résident H/J	20	4		605 000,00	57,44	4 595,08		484 013 785	4 595,08
Sous TOTAL 5.7								1 144 662 033	10 867,08

Sous-activité 5.8						Editer et diffuser 150 exemplaires du guide			
Eléments / Catégorie de coût	Quantité	Fréquence	Entité Responsable	CU (GNF)	Cout Unitaire en Euro (1€ = 10533 GNF)	Cout Total en Euro	Source de Financement	Ressources Requises en GNF	Ressources requises en Euros
Editor 150 exemplaires du référentiel de bon usage des antimicrobiens	150	1	Ministère de l'élevage DRSV SEN /CCM	68 000,00	6,46	968,39	BND/PTF	10 200 000	968,39
Sous TOTAL 5.8								10 200 000	968,39
Sous-activité 5.9						Mettre en œuvre les recommandations issues de l'étude dans les 2 sites pilotes de Kindia			
Frais d'honoraires du consultant international pour un contrat 09 j	1	9		3 822 000	362,86	3 265,74		34 398 000	3 265,74
Frais d'honoraires consultant national /1 contrat de 09 j	1	9		2 866 500	272,14	2 449,30		25 798 500	2 449,30
Collation (15 H/J) de 2 journées pour l'analyse situationnelle et l'élaboration du plan d'action dans les 2 sites pilotes de Conakry	30	2		70 000	6,65	398,75		4 200 000	398,75
Collation (30 H/J) Journée 3 pour la validation du plan d'action dans les 2 sites de Conakry	60	1		70 000	6,65	398,75		4 200 000	398,75

Sous-activité 5.9 (suite)							Mettre en œuvre les recommandations issues de l'étude dans les 2 sites pilotes de Conakry et le site pilote de Kindia		
Eléments / Catégorie de coût	Quantité	Fréquence	Entité Responsable	CU (GNF)	Coût Unitaire en Euro (1€ = 10533 GNF)	Coût Total en Euro	Source de Financement	Ressources Requises en GNF	Ressources requises en Euros
Location véhicule transport des consultants /Kindia	1	4		700 000	66,46	265,83		2 800 000	265,83
Carburant transport à Kindia en litre	49,32	1		10 000,00	0,95	46,82		493 200	46,82
Carburant séjour à Kindia (5L/L)	5	3		10 000,00	0,95	14,24		150 000	14,24
Carburant intérieur Kindia pour 200 Km (0,18 L/100 Km)	36	1		10 000,00	0,95	34,18		360 000	34,18
Per diem consultants /Kindia	2	4		1790893,65	170,03	1 360,22		1 327 149	1 360,22
Carburant Transport des consultants pendant 3j en litre (20L/J)	20	3		10 000,00	0,95	56,96		600 000	56,96
billet consultant international	1	1		5 350 800	508,00	508,00		5 350 800	508,00
Sous Total 5.9								92 677 649	8 798,79

Sous-activité 5.10							5.1.2.5.Organiser un atelier de formation de 20 prescripteurs non résidant et 2 prescripteurs résidant sur le référentiel national de santé animale pendant 5 jours à Coyah avec l'appui de trois facilitateurs		
Eléments / Catégorie de coût	Quantité	Fréquence	Entité Responsable	CU (GNF)	Coût Unitaire en Euro (1€ = 105,33 GNF)	Coût Total en Euro	Source de Financement	Ressources requises en GNF	Ressources requises en Euros
Location Salle	3	3		3 000 000	284,82	2 563,37		27 000 000	2 563,37
Frais d'honoraires du consultant international (contrat de 8j ouvrables)	8	1		3 822 000	362,86	2 902,88		30 576 000	2 902,88
Frais d'honoraires du consultant national (contrat de 8 jours ouvrables)	8	1		2 866 500	272,14	2 177,16		22 932 000	2 177,16
billet consultant international	1	1	Ministère de l'élevage DNSV SNECCM	5 350 800	508,00	508,00	BND/PTF	5 350 800	508,00
Couverture médiatique	1	5		1 000 000	94,94	474,70		5 000 000	474,70
Banderoles	4	3		250 000	23,73	284,82		3 000 000	284,82
Cartables	25	3		15 000,00	1,42	106,81		1 125 000	106,81
Pause Café	40	5		70 000,00	6,65	1 329,16		14 000 000	1 329,16

Sous-activité 5.10 (suite)		Organiser un atelier de formation de 20 prescripteurs non résidant sur le référentiel national de santé animale pendant 5 jours à Coyah avec l'appui de trois facilitateurs							
Eléments / Catégorie de coût	Quantité	Fréquence	Entité Responsable	CU (GNF)	Cout Unitaire en Euro (1€ = 10533 GNF)	Cout Total en Euro	Source de Financement	Ressources Requises en GNF	Ressources requises en Euros
Pause-déjeuner	40	5		110 000,0	10,44	2 088,67		22 000 000	2 088,67
Carburant Transport des participants et facilitateurs (8 véhicules)	18	45		10 000,00	0,95	9 450,00		8 100 000	769,01
Carburant séjour 8 véhicules (5L/jour)	40	5	Ministère de l'élevage DNSV SNE/CCM	10 000,00	0,95	9 450,00	BND/PTTF	2 000 000	189,88
Per diem des facilitateurs H/J	3	6		605 000,0	57,44	34 464,00		10 890 000	1 033,89
Per diem résident H/J	2	5		100 000,0	9,49	94,94		1 000 000	94,94
Per diem des chauffeurs	8	6		605 000,0	57,44	34 464,00		29 040 000	2 757,05
Per diem non résident H/J	20	5		605 000,0	57,44	34 464,00		60 500 000	5 743,85
SOUS TOTAL 5.10								242 513 800	23 024,19

Sous-activité 5.11							Elaborer un plan d'action de gestion des pesticides par un GTT de 10 membres appuyé par un consultant national (contrat de 15 jours) 5 jours de réunion avec le GTT		
Eléments / Catégorie de coût	Quantité	Fréquence	Entité Responsable	CU (GNF)	Coût Unitaire en Euro (1€ = 10533 GNF)	Coût Total en Euro	Source de Financement	Ressources Requises en GNF	Ressources requises en Euros
Frais d'honoraires du consultant national avec un contrat de quinze (15) jours ouvrables.	15	1		2 866 500	272,14	4 082,17		42 997 500	4 082,17
Collation (11H/J)	21	5	Ministère de l'Agriculture DNPV DS SNE CCM	70 000,00	6,65	697,81	BND/PTF	7 350 000	697,81
Transport des participants	20	5		100 000,0	9,49	949,40		10 000 000	949,40
Forfait fourniture de bureau	1	1		300 000,0	28,48	28,48		300 000	28,48
Sous TOTAL 5.11								60 647 500	5 757,86

Sous-activité 5.12							Procéder à une analyse situationnelle et proposer un programme de renforcement des capacités du laboratoire de l'environnement avec l'appui d'un GTT de 7 membres d'un consultant national pour 10 jours de contrat (5 jours de travail du GTT avec le consultant)		
Eléments / Catégorie de coût	Quantité	Fréquence	Entité Responsable	CU (GNF)	Cout Unitaire en Euro ('1€ = 10533 GNF)	Cout Total en Euro	Source de Financement	Ressources Requises en GNF	Ressources requises en Euros
Frais de recrutement et frais honoraires du consultant national avec un contrat de quinze (15) jours ouvrables.	10	1	MEEF (Laboratoire d'Analyse Environnementale de Conakry) SNECCM	2 866 500	272,14	2 721,45		28 665 000	2 721,45
Collation (11H/J)	8	5			6,65	265,83	BND/PTF	2 800 000	265,83
Transport des participants	7	5			9,49	332,29		3 500 000	332,29
Forfait fournitures de bureau	1	1			28,48	28,48		300 000	28,48
Sous TOTAL 5.12								34 965 000	3 319,57
TOTAL GENERAL (en Euro)								442 985,65	
TOTAL GENERAL (en GNF)								4 665 967 896,65	

Suivi-évaluation

NOTES :

EXTRANTS : (au niveau du programme)

EFFETS : (au niveau des populations et ou du programme)

IMPACT : (Effets à long terme au niveau des populations)

(1) : Tableau de bord (à partir des rapports d'activités, notes administratives, résultats d'audit ou de supervision)

(2) : Tout indicateur non réalisé doit rester visible, en jaune pendant la période prévue de sa réalisation, et en rouge à l'échéance de la période prévue

ACTIVITES	RESSOURCES DE BASE	INTRANTS PROCESSUS	EXTRANTS	EFFETS	IMPACT	Tableau de bord(1)	
						Échéanciers	Indicateurs cibles(2)
1.1.2. Organiser un atelier national pour la validation technique et politique du PAN	Drafts des textes réglementaires	Atelier de validation	Textes réglementaires sur la gouvernance de la RAM proposés à la signature de l'autorité	Disponibilité de structures officielles pour la gouvernance dès la signature	Néant	T1/2020	Rapport de l'activité Et textes proposés
1.1.3 Assurer le suivi des mesures administratives			Mise en place d'un comité de suivi avec TDRs précis sur les activités à mener	Comité de suivi disposant d'une feuille de route précise sur les activités de plaidoyer à mener	Néant	T1/2020	Comité de suivi avec des rapports sur les activités menées
			Organisation d'une table ronde des bailleurs de Fonds	Visibilité sur les financements disponibles et les gaps en matière de financement	Néant	T1/2020	Rapport de l'activité

ACTIVITES	RESSOURCES DE BASE	INTRANTS PROCESSUS	EXTRANTS	EFFETS	IMPACT	Tableau de bord(1)	
						Échéanciers	Indicateurs cibles(2)
1.1.4. Rendre fonctionnel les structures de gouvernance en particulier le secrétariat exécutif	BND, ressources humaines et matérielles de l'état	Allocation de ressources par les PTF (en faire une priorité de la table ronde)	Structures de gouvernance opérationnelles	Fonctionnalité du programme acquise	Néant	T2	Disponibilité des ressources allouées
1.1.5. Octroyer une bourse à 6 cadres pour participer à des formations spécialisées reconnues en PCI et en anti biologie		Désignation	Renforcement des capacités des cadres	Amélioration des performances du programme et prise en charge des patients améliorée		T1 (Voir Table ronde)	Acquisition de bourses et personnels désignés
1.1.6. Organiser un atelier de lancement officiel pour informer toutes les parties prenantes et renforcer les capacités des cadres des structures de gouvernance		Néant	Atelier organisé	Parties prenantes informées et sensibilisées Cadres des structures de gouvernance avec des capacités renforcées sur la RAM et sur leurs missions	Amélioration de la gestion du programme	Néant	Rapport de l'activité

Tableau de bord(1)					
ACTIVITES	RESSOURCES DE BASE	INTRANTS PROCESSUS	EXTRANTS	EFFETS	IMPACT
				Échéanciers	Indicateurs cibles(2)
2.1.1. Désigner un GTT pour le plan de communication avec un mandat précis (après validation du plan de travail proposé)	SNE/CCM Services étagiques de communication	Mise en place d'un GTT	Disponibilité d'un TDRs bien précis	Néant Néant	Notes de mise en place du GTT et TDRs
2.1.2. Elaborer le plan national de communication	GTT	Réunions, ateliers d'élaboration	Plan national de communication sur la RAM disponible et validé par le CCM	Néant Néant	Rapport GTT Plan d'action validé
2.2.1. Mettre en place un comité d'organisation pour célébrer la semaine mondiale avec un mandat précis	SNE/CCM Services étagiques de communication	Réunion SNE/CTCM	Disponibilité d'un Comité d'organisation avec TDRs bien précis	Néant Néant	Note de mise en place

ACTIVITES	RESSOURCES DE BASE	INTRANTS PROCESSUS	EXTRANTS	EFFETS	IMPACT	Tableau de bord(1)	
						Échéanciers	Indicateurs cibles(2)
2.2.2. Elaborer un plan d'action pour célébrer la semaine mondiale de sensibilisation	Comité d'organisation	Réunions	Plan d'action pour la semaine de sensibilisation sur la RAM	Néant	Néant	T3	Rapport d'activités du comité Disponibilité du plan d'action
2.2.3. Célébrer la semaine mondiale de sensibilisation (lancement du plan de communication)			Déroulement du plan d'action	Meilleure prise de conscience sur la RAM	Changements de comportements	T4	Rapport de l'activité
2.3.1. Elaborer les TDRs de l'atelier de formation, d'information et de sensibilisation et de renforcement des capacités des cadres (90 participants à J1 et 35 de J1 à J3)	SNE/CCM		Contractualisation au niveau national et / ou international	Néant	Néant	T2	TDRs de l'atelier

ACTIVITES	RESSOURCES DE BASE	INTRANTS PROCESSUS	EXTRANTS	EFFETS	IMPACT	Tableau de bord(1)	
						Échéanciers	Indicateurs cibles(2)
2.3.2. Organiser l'atelier servant de lancement officiel	Atelier	Programme officiellement démarré	Néant	Néant	T2/T3	Rapport de l'activité	
3.1.1. Mettre en place une structure de coordination de la surveillance de la RAM (SNECCM)	Désignation et renforcement des capacités	Existence officielle d'un centre national de coordination de la surveillance de la RAM	Amélioration de la gestion du programme	T2/T3	Note de désignation		
3.1.2. Désigner un Laboratoire national de référence ainsi que des sites sentinelles (SNECCM)	Désignation et renforcement des capacités	Existence officielle d'un laboratoire national de référence pour la surveillance de la RAM	Amélioration de la gestion du programme	T2/T3	Note de désignation		

ACTIVITES	RESSOURCES DE BASE	INTRANTS PROCESSUS	EXTRANTS	EFFETS	IMPACT	Tableau de bord(1)	
						Échéanciers	Indicateurs cibles(2)
3.1.3. Renforcer les capacités des deux structures (centre de coordination et laboratoire de référence), ainsi que des sites sentinelles	Structures institutionnelles actuellement en place	Formation des personnels, allocation de ressources matériels, amélioration des locaux, etc	Structures nommées plus opérationnelles	Performances du programme améliorées	Néant	T2/T3	Rapports des activités, bordereaux de livraison de matériels ou de chantier
3.1.4. Elaborer un document décrivant le système national de surveillance et enrôler le pays au système GLASS	CNCS et ressources humaines locales	Réunions	Existence du document	Meilleure gestion du programme		T2/T3	Existence du document
3.1.5. Former un pool de professionnels aux outils d'évaluation de la consommation des antimicrobiens (30 formateurs santé humaine et animale formés sur 3 jours, de formation théorique et pratique)	DNPM DNSV	Atelier de formation	Cadres formés	Renforcement des capacités des personnels		T4	Rapport de l'activité

ACTIVITES	RESSOURCES DE BASE	INTRANTS PROCESSUS	EXTRANTS	EFFETS	IMPACT	Tableau de bord(1)	
						Indicateurs cibles(2)	
3.2.1. Réaliser une étude ponctuelle sur la consommation des antibiotiques (Santé humaine et Santé animale)	DNP M DNSV	Enquête de terrain	Données factuelles	Amélioration des données disponibles	T4	Rapport d'activités avec les résultats de l'enquête	
4.1.1. Elaborer et valider un plan d'action national PCI basé sur les nouvelles recommandations internationales	Ressources locales	Contractualisation nationale et internationale	Disponibilité du document	Amélioration des outils du programme	T4	Amélioration de la prise en charge des patients	Existence de contrats Document validé disponible
4.1.2. Mettre en place 3 sites pilotes pour la mise en œuvre progressive des nouvelles recommandations, en particulier les standards minimum en PCI		Renforcement des capacités par la formation, l'allocation de ressources matérielles, l'amélioration de l'environnement bâti, etc.	Structures institutionnelles locales actuelles	Amélioration des performances dans les sites pilotes	T4	Rapports d'activités, bordereaux de l'irrason Sites pilotes avec des performances PCI objectivement améliorées dès la 1 ^{ère} année (outil d'évaluation OMS)	

ACTIVITES	RESSOURCES DE BASE	INTRANTS PROCESSUS	EXTRANTS	EFFETS	IMPACT	Tableau de bord(1)	
						Échéanciers	Indicateurs cibles(2)
4.2.3. Elaborer et valider un référentiel national (guide technique) pour la biosécurité dans les élevages d'animaux	Ressources locales	Contractualisation	Guide national	Amélioration des pratiques		T3	Rapports d'activités Guide national
4.2.4. Mettre en place quelques sites pilotes pour la mise en œuvre des activités	Structures locales	Désignation	Sites pilotes	Renforcement des capacités des sites pilotes		T4	Rapports d'activités Sites pilotes
4.2.5. Mettre en place un GTT pour la mise en œuvre des normes du Codex Alimentarius pour accroître la conformité et la compétitivité des industries alimentaires	Comité National du Codex Alimentarius	Mise en place par le SNE/CCM	GTT ou structure équivalente avec TDRs précis	Amélioration des pratiques		T4	Rapports d'activités GTT ou Comité du Codex réactualisé

ACTIVITES	RESSOURCES DE BASE	INTRANTS PROCESSUS	EXTRANTS	EFFETS	IMPACT	Tableau de bord(1)	
						Échéanciers	Indicateurs cibles(2)
5.1.1. Elaborer et valider les guides techniques pour le bon usage des antibiotiques en santé humaine et assurer la mise en œuvre à partir de sites pilotes	Ressources locales	Contractualisation	Guides techniques	Amélioration des pratiques	Amélioration de la prise en charge des patients	T2	Rapports d'activités Guides techniques
5.1.2. Elaborer et valider le guide pour le bon usage des antibiotiques en santé animale et assurer la mise en œuvre à partir de sites pilotes	Ressources locales	Contractualisation	Guides techniques	Amélioration des pratiques		T3/T4	Rapports d'activités Guides techniques
5.1.3. Mettre en place une politique nationale de gestion des pesticides et assurer son application	Comité National de Gestion des Pesticides (CNGP)	Réactualisation sous forme de GTT ou autre structure avec TDRs précis	CNGP réactualisé	Amélioration des pratiques		T3/T4	Rapports d'activités CNGP réactualisé
.....							

ACTIVITES	RESSOURCES DE BASE	INTRANTS PROCESSUS	EXTRANTS	EFFETS	IMPACT	Tableau de bord(1)	
						Échéanciers	Indicateurs cibles(2)
5.2.1. Elaborer un plan d'action pour le renforcement des capacités du laboratoire d'analyse environnementale	Laboratoire d'analyse environnementale de Conakry	Contractualisation	Laboratoire d'analyse environnementale de Conakry avec des capacités renforcées	Amélioration des pratiques d'analyse environnementales	Rapports d'activités Laboratoire renforcé	T3	

- Evaluation de la cartographie des parties prenantes, ainsi que des performances du pays par rapport aux objectifs stratégiques du PAM à faire au moins tous les deux ans (utilisant les outils de l'analyse situationnelle initiale)
 - Evaluation annuelle de la fonctionnalité du SNE selon le nombre de sessions prévues avec le CNP(2) et le CCM(4).
- ...

LISTE DE PRESENCE ATELIER NATIONAL D'ELABORATION DU PLAN DU PANM RAM EN GUINEE DU 2 AU 5. 12.19				
PRENOMS ET NOMS	STRUCTURE	FONCTIONS	ADRESSE MAIL	TELEPHONE
GnakoyeFelemou	EF	Coordinateur Bureau santé	gnakoye.felemou@expertisefrance.fr	628 26 01 78
ousmaneseck	EF	log	ousmane.seck@expertisefrance.fr	623 85 84 20
BabacarNdoye	EF	Consultant	basendoye2@yahoo.fr	
Dr Michel SAGNO	EF	Consultant	msagno32@gmail.com	628 56 31 95
Mandiou Diakité	DNL	DGA	mandioud@yahoo.fr	628 35 72 82
Mamadou Saliou Bah	DNL	DG	salioubah@yahoo.fr	655 08 20 11
Ousmane Bodié Barry	BSD/M.Commerce	chef service statistique	bokobarry@gmail.com	622 37 20 32
Tounkara Moussa télé	BSD/M. Agriculture	chargé d'étude	moussatounkart@gmail.com	628 08 95 32
MariamaBaïlo Diallo	Fondation Mérieux	ATN Labogui	mariamadiallo@fondation-merieux.org	627 27 37 56
Daouda Bangoura	ME/OIE	conseiller délégué OIE	daoudab@hotmail.fr	628 22 65 33
Philippe Haba	DRS	SBC	philippehaba43@gmail.com	622 60 22 41
François condé	MPAEM	Point focal Peche	condefrancois77@gmail.com	621 76 64 90
Mamadou SaliouSow	SMIT/Dka	chef service statistique	smsaliou@gmail.com	622 91 38 30
Soundou Traoré	Labo HNID	chef service	tsoundou@yahoo.fr	664 25 07 88
Moussa Koulibaly	HNID	DGA HNID	mtoty09@gmail.com	628 33 30 61
M. Bobo Diallo	INSP	Chef unité Bactério	bobodia2001@yahoo.fr	623 44 80 33
Maurice Guilavogui	DNPM	chargé d'étude	mauriceguilav@gmail.com	628 76 89 26
Aissatou Yaya Diallo	DNEHHS	chargé d'étude	jomberet@gmail.com	622 82 32 04
Michel Sagno	Expertise France	Consultant	msagno32@gmail.com	628 56 31 35
MamadyDouno	DN Budget	chargé d'étude	kankomadidy@gmail.com	622 40 90 21
Mamadou safaiou Barry	LCVD	chef service bactério	saffaioubarry@gmail.com	623 65 08 34
Aïcha Kaba	MPDE/DNIP	chef section santé	kabaaicha652@gmail.com	622 12 13 36
Ibrahima GouddySow	UGP/REDISSE	SSE	sigouddy1@yahoo.fr	622 90 07 55
Mamadou Alpha Diallo	BSD/MS	épidémiologiste	alphadiallo.uganc@gmail.com	621 34 04 30
Souleymane Touré	MS	conseiller juridique	soultoureca@yahoo.fr	623 94 72 63
koui Maxime Souomy	DNSV	chargé d'étude	monts_nimba@yahoo.fr	622 25 54 12
Michel B Béavogui	OGPR/MEEF	chef service	beamichel68@gmail.com	623 81 81 30
Tambasylamillimono	Labo Donka	chef service labo	tambasila@gmail.com	622 28 00 22
AboulayeMakanera	Labo HASIGUI	chef service	abdmaka@yahoo.fr	664 30 95 23
Salomon YedidyaDopovogui	jeunesse secours (OSC)	Directeur Exécutif	salomondopa@hotmail.fr	628 54 65 19
Aboubacar Savané	IDDS	Consultant	asavane@externalfhi360.org	622 39 67 61
Mohamed Lamine Camara 2	BSD/Pêche	CES	laminemolac12@gmail.com	622 34 70 15
Vassé Traoré	BSD/ME	C/SSSE	vtraore05@gmail.com	622 38 99 04
Bakary Doukouré	IPG	Biogliste	bakarydoukoure1990@yahoo.com	628 64 24 96
Yacouba Savané	ANSS	AFN/RSI	savanebabila@gmail.com	622 95 79 62
Fodé bangalySako	FSTS	enseignant chercheur	sakofb@yahoo.fr	628 36 14 10
Saïkou Barry	BSD/MA	chargé d'étude	basaikou@yahoo.fr	621 16 43 48
Pépé Bilivogui	One Health	conseiller technique	ppbilivogui@yahoo.fr	623 54 39 26
YamoussaYattara	UGP/REDISSE	SSH	yamoussayattara@yahoo.fr	628 59 42 33

